

MOHAMED YADDADENE, EXPERT ET CONSULTANT EN AUTOMOBILE :
« FIXER UN TAUX D'INTÉGRATION LOCAL PERMET D'ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS »

P.7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 25 MAI 2025 // N°1081 // PRIX 20 DA

DÉGRADATION CONSTATÉE AU NIVEAU DE L'AUTOROUTE EST OUEST

LANCEMENT D'UNE «ÉTUDE APPROFONDIE» POUR TROUVER DES SOLUTIONS

P.6

ALGER ET NOUAKCHOTT RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

UNE COOPÉRATION À PORTÉE STRATÉGIQUE

Alger insiste sur la portée stratégique de la coopération bilatérale. Les deux pays renforcent un partenariat inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie, orientée vers une intégration afro-maghrébine équilibrée et souveraine.

P.3



ELLE TENTAIT D'INTRODUIRE UN FAUX REPRÉSENTANT DU SAHARA OCCIDENTAL À L'IS
L'OCCUPATION MAROCAINE ÉCHOUE LAMENTABLEMENT

P.16

INSTALLÉ HIER DANS SES FONCTIONS

LE GÉNÉRAL
AIT OUARABI PREND
LES COMMANDES
DE LA DGS

P.4



DISTINGUÉS AU CONCOURS
MONDIAL HUAWEI

DES ÉTUDIANTS
ALGÉRIENS
BRILLEN
EN CHINE

Quatorze étudiants se sont distingués lors de la finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2024-2025, organisé dans la ville de Shenzhen (Chine). Le chef de l'Etat les a félicités.

P.3

CELA LUI OFFRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR SOUTENIR SON ÉCONOMIE

L'Algérie officiellement membre de la Banque des Brics

Les performances remarquables enregistrées ces dernières années ont permis à l'Algérie d'être considérée, grâce aussi à son classement récent en tant qu'économie émergente de tranche supérieure, comme un partenaire fiable et dynamique au sein de cette institution.

Le 19 mai dernier, l'Algérie a officialisé son adhésion à la Banque de développement des Brics (NDB), une institution financière naissante. Mais c'est une grosse structure avec de grosses ambitions, puisqu'elle a déjà mis sur la table plus de 40 milliards de dollars pour financer des projets identifiés dans des secteurs aussi importants que l'énergie propre, les infrastructures de transport et la digitalisation. Dans un communiqué rendu public, Mme Dilma Rousseff, sa présidente, a souligné que «l'Algérie a une position stratégique, une économie dynamique et des ressources abondantes». Cela révèle l'intérêt économique que représente l'Algérie pour les puissances émergentes. Les performances remarquables enregistrées ces dernières années, en termes de croissance économique, soutenues par des réformes mul-

tisectorielles, ont permis à l'Algérie d'être considérée, grâce aussi à son classement récent en tant qu'économie émergente de tranche supérieure, comme un partenaire fiable et dynamique au sein de cette institution. Son adhésion à la NDB lui offre désormais de nouvelles perspectives pour soutenir et renforcer son essor économique à moyen et long terme. Il est utile de rappeler que la NDB, créée en 2015 par le groupe des BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – est une banque multilatérale de développement, dont la mission principale est de mobiliser des ressources pour financer des projets de développement durable dans les marchés émergents et les pays en développement. Mme Rousseff a rappelé dans le communiqué que «la Nouvelle Banque de développement est une institution finan-



cière dédiée à la mobilisation de ressources pour des projets d'infrastructure et de développement durable. Elle constitue une plateforme de coopération et de partage de connaissances entre ses pays membres». Elle a également expliqué que la Nouvelle banque de développement «s'engage pleinement à devenir un partenaire fiable et digne de confiance pour l'Algérie, en soutenant son programme

de développement durable». De son côté, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a déclaré que «cette adhésion reflète notre confiance dans le rôle essentiel de cette institution pour le financement du développement mondial, ainsi que dans sa capacité à proposer des solutions alternatives et innovantes, au service de la croissance et de la résilience des économies membres». **Y.B.**

ELLE APPUIE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DANS PLUSIEURS PAYS

La BID, bras financier de la coopération islamique

Les Assemblées annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID) pour l'année 2025, tenues du 19 au 22 mai à Alger, ont été couronnées de succès et par la signature de plus de 70 accords, d'une valeur de près de 5 milliards USD, a indiqué jeudi dernier le président du groupe, Muhammad Sulaiman Al-Jasser. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, au terme des travaux des Assemblées annuelles, M. Al-Jasser a fait état de «la signature, lors de cet événement, de plus de 70 accords avec 26 États membres et plusieurs institutions régionales, d'une valeur globale avoisinant les 5 mds USD». Le président de la BID a expliqué que ces accords couvrent des secteurs «revêtant une importance majeure», et que cette coopération témoignait de «la détermination de la banque à apporter des solutions de développement concrètes»

LES CLARIFICATIONS D'AL JASSER

L'Algérie n'a pas contracté de prêt avec la Banque islamique de développement (BID). Les deux parties ont conclu un cadre de coopération qui prévoit des services de financement et d'assurance au profit de l'Algérie d'un montant de 3 milliards de dollars sur la période allant de 2025 à 2027. C'est ce qu'a indiqué le président de la BID lors d'une conférence de presse conjointe animée avec le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, à l'issue des travaux des Assemblées annuelles de la BID, organisées du 19 au 22 mai au Centre international des conférences «Abdellatif Rahal», à Alger. En effet, le groupe de la banque s'engage à «fournir des services financiers et d'assurance d'une valeur de 3 milliards de dol-

lars, en fonction des besoins du pays pour la période à venir». «Et si l'Algérie ne souhaite pas en bénéficier, ces fonds resteront dans la banque», a ajouté M. Al-Jasser, balayant ainsi d'un revers de la main, les rumeurs sur les prétendues allégations qui lui ont été attribuées sur le recours de l'Algérie à un prêt bancaire auprès de l'ISBD. «Je n'ai pas parlé ni de prêts ni même de financements. J'ai seulement indiqué qu'il existe un cadre de coopération entre l'Algérie et la BID, avec un plafond de 3 milliards de dollars sur 3 ans, au cas où l'Algérie déciderait de bénéficier de ces montants», a-t-il précisé.

Dans le même sens, il a poursuivi : «C'est ce que nous faisons avec la majorité des pays membres pour encadrer les modalités de coopération future et y inclure des options possibles, qui dépendent néanmoins des besoins du pays et de ses décisions. C'est tout ce qui a été dit. Le reste n'est qu'interprétations erronées». Pour rappel, l'Algérie avait signé, mardi dernier, avec le groupe de la BID, un accord-cadre stratégique de coopération pour la période 2025-2027, en vue de soutenir les secteurs favorisant la compétitivité, la diversification économique, le développement des infrastructures et l'appui au secteur privé. L'accord comprend quatre axes horizontaux d'appui : le renforcement des instruments de la finance islamique, l'atténuation des effets du changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que le développement des capacités et des compétences. Aussi, plusieurs institutions financières et instances algériennes ont signé des accords avec des institutions relevant du groupe de la BID, à l'occasion de la tenue des assemblées annuelles. Dans ce cadre, la Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé un mémoran-

dum d'entente avec la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), tandis que le Crédit populaire algérien (CPA) a signé un accord avec la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE). Un accord a été, également, signé par la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) avec la même société. L'Association des banques et établissements financiers (ABEF), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID) ont signé un mémorandum d'entente avec le Forum d'affaires (Thiqah) en vue de renforcer l'investissement et la coopération économique en Algérie. Pour rappel, les travaux des Assemblées annuelles de la BID ont été rehaussés par la participation de 4000 participants, représentant 89 pays et 70 institutions. Les assemblées annuelles ont vu le lancement d'une plateforme électronique dédiée au renforcement de la coopération entre les pays du Sud, à travers l'interconnexion des institutions des 57 pays membres de la Banque, pour leur permettre d'échanger les expertises, les connaissances et les solutions face aux défis communs de développement.

LES RISQUES POLITIQUES, OBSTACLE IMPORTANT AUX INVESTISSEMENTS

Les risques politiques peuvent être un obstacle important pour les investisseurs qui redoutent les pertes financières. «Nous travaillons avec les banques pour prévenir les risques de dettes, et surtout des risques politiques que les investisseurs redoutent largement», a expliqué John Lentaïne, expert en «crédit et risques politiques». Les investisseurs crai-

gnent que les gouvernements ne respectent pas les contrats conclus, a-t-il indiqué. Pour ces raisons, les entreprises évaluent les risques politiques avant d'investir à l'étranger. L'Algérie, à ses yeux, est un pays énorme qui a du potentiel d'investissement. «Le pays dispose de tous les ingrédients pour attirer les investisseurs», citant en particulier la paix et la stabilité, mais que «les investisseurs ne connaissent pas», a regretté M. Lentaïne. Les risques politiques, explique-t-il, se réfèrent notamment à la possibilité que des événements politiques, sociaux ou sécuritaires affectent la rentabilité d'un investissement, ou la capacité de l'investisseur à récupérer son capital.

LES SUKUKS POUR DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENTS

Outre la finance classique, les pays africains tentent de diversifier leurs sources de financements en recourant à la finance islamique, à ses modes de financement diversifiés et aux différents produits qu'elle offre, indique Mamadou Koulibale, membre de l'ISBD Group. De plus en plus de pays africains se tournent vers les sukuk (les obligations conformes à la charia pour stimuler leur croissance et réduire leurs déficits) afin d'attirer de nouveaux investissements. Les sukuk sont nouveaux pour la plupart des pays ayant intégré la finance islamique. «Un nombre important de pays demande les sukuk pour diversifier leurs sources de financement à côté de la finance classique». Bien qu'il ne dispose pas de données sur les montants des dépôts et des investissements, M. Koulibale estime que cette industrie demeure pour le moment «embryonnaire» sur le continent africain.

M. Ka

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la**SARL ADRA COM**Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger**Redaction@lexpressquotidien.dz****www.lexpressquotidien.dz****TEL/fax: 023.70.99.92****Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz**Impression:**
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media DistributionLes manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ALGER ET NOUAKCHOTT RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Une coopération à portée stratégique

À l'occasion du Forum économique algéro-mauritanien, tenu en marge de la 7^e foire des produits algériens à Nouakchott, l'Algérie et la Mauritanie ont franchi un nouveau cap dans la consolidation de leurs relations économiques.

Aïda Mouni

Deux mémorandums d'entente ont été signés vendredi, portant respectivement sur la protection du consommateur et la modernisation du registre du commerce. À cela s'ajoutent trois accords majeurs dans les secteurs pharmaceutique, maritime et de l'hygiène corporelle. Signés par le ministre algérien du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et son homologue mauritanien du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Ahmednah, ces accords traduisent une volonté politique assumée d'inscrire les relations économiques entre les deux pays dans une dynamique durable et structurante. Le premier mémorandum vise à intensifier la coopération en matière de protection



du consommateur, de lutte contre la fraude et de contrôle de la qualité des produits. Le second acte la volonté commune de moderniser et de numériser les systèmes de registre du commerce, socle indispensable à une meilleure transparence économique et à la facilitation des échanges. Côté entreprises, le Forum a été l'occasion de conclure trois partenariats significatifs. Le groupe pharmaceutique algérien Saïdal s'associe au groupe mauritanien Chinguity Pharma pour l'exportation et la distribution de médicaments algériens, avec une ambition clairement affichée, s'implanter durablement en Afrique de l'Ouest. En parallèle, la compagnie maritime CNAN Algérie a conclu un accord avec la société mauri-

tanienne Manu-Port pour l'ouverture d'une ligne maritime directe entre les deux pays. Enfin, la société algérienne Faderco, spécialisée dans les produits d'hygiène personnelle, a noué un partenariat de distribution avec la société mauritanienne Ibdaâ. Dans son allocution, Tayeb Zitouni a insisté sur la portée stratégique de cette coopération : « Ce partenariat n'est pas conjoncturel, il s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie, orientée vers une intégration afro-maghrébine équilibrée et souveraine ». Il a également mis en exergue la complémentarité entre les deux économies, citant notamment les industries agroalimentaire et pharmaceutique, les énergies renouvelables, les matériaux

de construction et la logistique. Reçu par le président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, M. Zitouni a transmis un message de son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, soulignant l'importance accordée à ce partenariat bilatéral. Le président mauritanien a, de son côté, salué la qualité des relations politiques entre les deux pays et appelé à les hisser au niveau des relations économiques. Du côté mauritanien, plusieurs responsables, dont le ministre délégué au Budget Codoro Moussa N'Guenore, ont salué la vitalité croissante des échanges bilatéraux et invité les opérateurs algériens à investir davantage en Mauritanie. Le président du Conseil d'affaires mauritano-algérien, Mohamed El-Afdhal Bettah, a même parlé d'une « nécessité » de partenariat stratégique. Le vice-président du CREA, Mohamed Daas, a pour sa part plaidé pour une transition vers la co-production et l'investissement conjoint, seule voie, selon lui, vers la création d'emplois et la conquête de nouveaux marchés. Avec la participation record de 219 entreprises algériennes à la foire de Nouakchott, cette 7^e édition confirme la montée en puissance de la diplomatie économique algérienne en Afrique subsaharienne.

A. M.

DISTINGUÉS AU CONCOURS MONDIAL HUAWEI

Des étudiants algériens brillent en Chine

Quatorze étudiants se sont distingués lors de la finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2024-2025, organisé dans la ville de Shenzhen (Chine), en remportant quatre prestigieux Prix, a indiqué, hier, un communiqué de Huawei Algérie. Dans cette nouvelle réalisation reflétant "le niveau remarquable des étudiants algériens dans le domaine des TIC", 14 étudiants algériens ont brillé lors de la finale mondiale du concours Huawei des TIC, organisée à Shenzhen (Chine) du 20 au 24 mai, avec la participation de plus de 210 000 étudiants issus de plus de 2 000 universités représentant plus de 100 pays et régions à travers le monde", précise le communiqué. À ce titre, les équipes algériennes ont remporté quatre prestigieux prix : l'équipe composée d'Imad Eddine Mokrane, d'Abdelouahab Benchikh et d'Amira Bali des écoles supérieures d'in-

formatique (ESI) d'Alger et de Sidi Bel Abbès, encadrée par les ingénieurs Sofiane Kara et Larbi Ishak, a remporté le grand Prix dans la catégorie Cloud. L'équipe formée d'Abderrahmane Talbi, de Mohamed Mahloul et d'Abderrahmane Della, de l'ESI de Sidi Bel Abbès, encadrée par l'ingénieur Anis Messaoudi, a décroché le grand Prix dans la catégorie Informatique. Dans la catégorie Réseaux, l'équipe algérienne constituée d'Ilyes Merzouga (école supérieure des Télécommunications d'Oran), d'Aya Sara Baldi (université d'Alger 1) et d'Ibrahim Senoussi (ESI de Sidi Bel Abbès), sous la supervision de l'ingénieur Mokhtar Merah, a remporté le premier Prix. Concernant la catégorie Innovation à laquelle l'Algérie participe pour la première fois, l'équipe composée de Sofiane Chelghoum, Ranim Mehatla, Walid Gues-soum, Maroua Bentazi et Ilham Aroudj a décroché la troisième place grâce à un

projet innovant dans les domaines de la Fintech et de l'assurance. Plusieurs encadreurs ont été honorés pour leurs efforts, parmi lesquels l'enseignant Abderraouf Abla, de l'université de Boumerdès, qui a reçu le prix du meilleur coach, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la formation et à l'accompagnement des étudiants. Cet événement international a également été marqué par "la présence d'une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, conduite par le professeur Ahmed Mir, conseiller du ministre, qui a exprimé, dans une allocution à cette occasion, sa fierté quant aux résultats obtenus et réaffirmé le soutien constant du ministère à l'encouragement des compétences nationales dans les fora internationaux", selon la même source. Cette participation s'inscrit dans le cadre des "efforts de Huawei Algérie visant à soutenir et à autonomiser la jeunesse algérienne à travers ses programmes éducatifs, à l'image de l'Académie Huawei des technologies de l'information et de la communication, dont ont bénéficié des milliers d'étudiants issus de 59 universités à travers le pays". Ces prix traduisent "le leadership des étudiants algériens et leur capacité à innover et à exceller dans les compétitions mondiales, à un moment où la demande en compétences numériques capables de conduire la transformation numérique tant en Algérie qu'ailleurs ne cesse de croître", conclut le communiqué.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un maillon essentiel

PAR: HAKIM H.

Après la tenue en février dernier de la deuxième session de la commission mixte algéro-mauritanienne de suivi de la réalisation de la route Tindouf-Zouérate, où il était notamment question de doter les chantiers de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour respecter les délais impartis et les normes de qualité requises, Nouakchott a abrité, ce vendredi, un forum économique algéro-mauritanien marqué notamment par la signature de deux mémorandums d'entente entre les deux pays dans le domaine du commerce et de trois accords entre des opérateurs économiques des deux pays. Ces rencontres régulières entre autorités et acteurs économiques des deux pays témoignent d'un regain de coopération tous azimuts. Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, décrit justement cette coopération comme stratégique et comme un maillon essentiel de la nouvelle vision de l'Algérie pour la refonte de ses relations économiques afro-maghrébines sur des bases plus équitables et réalistes. Les échanges commerciaux, qui ont bondi pour atteindre 297 millions de dollars en 2024 selon l'International Trade Center (ITC), témoignent de l'essor fulgurant de cette coopération commerciale qui lie les deux pays. Mais au-delà de la dimension économique, les relations algéro-mauritaniennes s'appuient sur un partenariat sécuritaire des plus solides. La normalisation du Maroc avec l'entité sioniste, la fragile stabilité de la Libye, ainsi que les manœuvres des régimes militaires sahéliens et leurs alliances douteuses ont provoqué un chamboulement géopolitique dans la région dont il est difficile pour l'instant de préciser les contours et d'évaluer les conséquences. Partageant une vaste frontière dans cette zone, l'Algérie et la Mauritanie sont exposées à des menaces similaires telles que le terrorisme, le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains, ainsi que les flux migratoires irréguliers vers l'Europe. Elles sont donc contraintes de renforcer leur coopération en matière de sécurité. Un accord de défense avait été signé en 2021, prévoyant notamment des échanges d'expertise, des formations conjointes et une coordination renforcée dans la lutte contre les groupes armés et les réseaux criminels opérant dans la région. Cet accord a été renforcé par l'accord de coopération de défense signé en avril dernier lors de la rencontre entre le général d'armée Saïd Chagnegriha et le ministre mauritanien de la Défense, Hanena Ould Sidi, à Alger. C'est indéniable, les défis sécuritaires, économiques et géopolitiques auxquels sont exposés les deux pays leur imposent de renforcer leur coordination et leur coopération dans tous les domaines afin de parer aux plans de déstabilisation de la région concoctés ici et là.

H.H.

Le président Tebboune félicite les lauréats

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, les étudiants algériens distingués en finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC), organisé dans la ville de Shenzhen (Chine). « Avec fierté, je félicite nos étudiants qui ont obtenu des résultats inédits parmi 114 pays, en finale mondiale du concours Huawei des Technologies de

l'information et de la communication, à Shenzhen en Chine », a écrit le président Tebboune sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. « Je tiens également à féliciter nos écoles nationales et nos universités des wilayas de Sétif, Béjaïa, Sidi Bel Abbès, Alger et Oran pour avoir atteint ces niveaux d'excellence reconnus à l'échelle mondiale... Merci à vous tous », a ajouté le président de la République.

EN PALESTINE ET AU SOUDAN L'Algérie dénonce le ciblage des infrastructures hydrauliques

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé les membres du Conseil de sécurité à "unir" leurs voix en solidarité avec les millions de personnes privées d'eau, soulignant l'impact "tragique" du ciblage des infrastructures hydrauliques dans les conflits armés, notamment à Ghaza et au Soudan.

"Unissons nos voix en solidarité avec les millions de personnes privées d'eau, ce besoin fondamental, à cause des conflits. Il ne s'agit pas seulement de préserver la santé et la dignité humaines. Il s'agit aussi de protéger la vie humaine", a insisté M. Bendjama, vendredi soir, lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité (réunion en formule Arria) intitulée : "Ressources en eau douce et infrastructures connexes attaquées : protéger la vie des civils". Selon M. Bendjama, le lien entre les attaques contre les services d'eau et d'assainissement et la violation des droits humains fondamentaux, notamment les droits à la vie et à la santé, est non seulement "évident", mais aussi "profondément préoccupant". De plus, a-t-il poursuivi, "le ciblage des infrastructures hydrauliques entraîne des déplacements massifs de population, comme nous le constatons tragiquement en Palestine, notamment à Ghaza, et au Soudan". Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a exhorté, dans ce contexte, les membres du Conseil de sécurité à appeler à la mise en place d'un "mécanisme d'alerte précoce" pour "surveiller les violations liées aux réseaux d'eau, notamment les attaques contre les infrastructures hydrauliques et les menaces à la qualité de l'eau dans les zones de conflit". Cette réunion informelle a été convoquée par l'Algérie, en compagnie de la Slovénie, du Panama et de la Sierra Leone. Jeudi, lors du débat public annuel au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés, le représentant de l'Algérie avait appelé le Conseil de sécurité à agir immédiatement face aux violations du droit humanitaire dans la bande de Ghaza, faisant remarquer que "l'absence de la protection des civils n'est pas le résultat de l'absence de règles, mais le résultat de l'absence de volonté".

FACE AUX DANGERS QUI MENACENT LE PAYS

Les partis politiques appellent à l'unité de tous les Algériens

La journée d'hier a été marquée par une intense activité politique. Plusieurs chefs de partis sont sortis à la rencontre de leurs militants et sympathisants dans les différentes wilayas du pays. Les bouleversements que connaît le monde ont incité les formations politiques à appeler les Algériens à faire preuve de vigilance.



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahy, a souligné, samedi lors de la session extraordinaire de son Conseil national, « l'importance de renforcer la cohésion nationale et de faire bloc autour des institutions de la République pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie ». Il a salué la démarche « proactive » entreprise par les pouvoirs publics à travers le projet de loi sur la mobilisation générale soumis au Parlement qui, selon lui, « reflète une vision prospective pour relever tous les défis ». Pour sa part, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé samedi de Bordj Bou Arreridj la classe politique à « intensifier le travail de sensibilisation parmi les citoyens pour consolider l'unité du peuple

et fortifier la souveraineté nationale ». S'exprimant lors d'un meeting populaire, Aouchiche a estimé qu'il « incombe à la classe politique de faire prendre conscience au peuple des développements récents de la situation sur les plans régional et international ». Les défis qu'elle impose exigent des Algériens vigilance et efforts communs pour les affronter en toute responsabilité et conscience. » Il a également affirmé "la nécessité de contribuer à la consolidation de la souveraineté nationale et à l'affrontement des défis et dangers actuels pour garantir la stabilité et le développement du pays ». Même souci pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP). Son président, Abdelaali Hassani Cherif, a souligné aux Algériens « d'unifier les rangs et de consolider le front interne en assumant la responsabilité

politique envers la patrie pour faire échec à toutes les tentatives visant sa sécurité et sa stabilité ». Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du rôle dévolu à la femme algérienne dans « la formation d'une génération consciente des défis actuels et futurs auxquels l'Algérie est confrontée ».

VIGILANCE ET MOBILISATION

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé samedi depuis Tizi-Ouzou, à renforcer le front interne afin de faire face à « ceux qui veulent nuire à l'Algérie ». S'exprimant devant les militants de son parti à la maison des jeunes de Maâtkas, Mme Hanoune a déclaré que « face à la conjoncture actuelle de crise mondiale menaçant tous les pays, notamment ceux de notre région, il est nécessaire de renforcer le front interne ». Et d'ajouter que « pour faire face aux plans criminels qui ciblent notre pays, nous avons besoin de dialoguer et de débattre entre nous, Algériens, autour de toutes les questions politiques, économiques, sociales et culturelles, afin qu'ensemble nous y apportions des solutions qui nous conviennent ». Le président du Front El-Moustakbel, Fateh Boutbigh, a appelé, samedi à Mascara, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre régionale des cadres de sa formation politique des wilayas de l'Ouest du pays, à lui aussi souligner « la nécessité de préserver la cohésion

nationale, qui renforce l'immunité du pays et le protège face aux divers défis ». Il a appelé à « faire preuve de vigilance pour poursuivre le processus de construction économique que connaît notre pays sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Le président du mouvement El-Bina, Abdekader Bengrina, a animé, samedi à Annaba, un meeting où il a mis l'accent sur « la nécessaire mobilisation de toutes les énergies des jeunes pour préserver les acquis nationaux et protéger les intérêts vitaux du pays ». Il a estimé que les bouleversements que connaît le monde aujourd'hui « imposent à tous les Algériens une mobilisation globale pour affronter les dangers et s'attacher aux constantes et valeurs de la nation ». Il a estimé que la conscience nationale grandissante chez la nouvelle génération constitue « une soupape de sécurité contre les plans qui visent le pays ». Le président du parti Sawt Echaâb (La voix du peuple), Lamine Osmani, a appelé samedi depuis Tébessa à « mobilisation autour des institutions constitutionnelles de l'État pour défendre les intérêts du pays et affronter les multiples défis ». Lors d'une rencontre de proximité avec les cadres et militants de son parti, Osmani a indiqué que la conjoncture que traverse le monde « nous impose de nous rassembler autour des institutions constitutionnelles de l'État pour défendre les intérêts du pays et affronter les multiples défis ».

M. M.

INSTALLÉ HIER DANS SES FONCTIONS

Le général Ait Ouarabi prend les commandes de la DGSi

Le général Abdelkader Ait Ouarabi a été installé, hier, dans le poste de directeur général de la Sécurité intérieure, au cours d'une cérémonie supervisée par le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha.

« Au nom de monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la

Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, ce matin samedi 24 mai 2025, au siège de la Direction générale de la Sécurité intérieure, la cérémonie d'installation officielle du général Ait Ouarabi Abdelkader dans les fonctions de directeur général de la Sécurité intérieure, en remplacement du général Haddad Abdelkader », a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Cette cérémonie d'installation

a été une occasion pour monsieur le général d'armée de se réunir avec les cadres de cette Direction, durant laquelle il leur a donné des instructions et des orientations d'ordre pratique, notamment en termes de rigueur dans l'accomplissement des lourdes missions qui leur incombent et qui requièrent de consentir davantage d'efforts persévérants et loyaux, afin de parfaitement s'en acquitter », a ajouté la même source.

M. M.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DES AMENDES

Les policiers et les gendarmes seront dotés de TPE

Les citoyens ayant commis des infractions au code de la route pourront prochainement payer les amendes en utilisant leurs cartes bancaires ou la carte d'Algérie poste « Dahabia », au niveau des TPE dont seront dotés les agents de police et de la gendarmerie.



Un accord de coopération a été signé, hier, entre le ministère des Finances, le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à généraliser l'e-paiement des amendes forfaitaires liées aux infractions au code de la route. Cette nouveauté permettra aux citoyens de récupérer leurs permis de conduire sur place une fois le paiement effectué. L'introduction de ce dispositif de paiement électronique « facultatif » et opérationnel 7j/7 et 24h/24 devra en outre réduire la pres-

sion sur les services administratifs de la police et de la gendarmerie. Une phase expérimentale avait été menée dans plusieurs wilayas. Jusqu'ici 2000 TPE ont été distribués aux services de sécurité. L'accord a été signé, selon APS, par le directeur général du Trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et le général Mohamed Djaâfar, directeur de télématique au Commandement de la GN, représentant le commandant de la GN. La cérémonie de signature a été pré-

sidée par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, des cadres des corps de sécurité et du ministère et des directeurs généraux des banques, des compagnies d'assurance et des institutions financières. Le ministre des Finances a indiqué que ce projet stratégique a pour objectif de "numériser l'administration publique, renforcer la coopération institutionnelle et promouvoir la culture du e-paiement dans un cadre légal organisé et transpa-

rent afin d'améliorer la relation entre citoyen et administration". Pour sa part, le directeur général du Trésor et de la comptabilité a déclaré que cet accord vise, entre autres objectifs, à réduire les transactions en espèces, ce qui favorise la transparence et améliore la maîtrise des opérations techniques y afférentes. L'adoption de ce système, selon lui, aura un impact positif sur le Trésor public, en facilitant la collecte des recettes liées aux amendes et en renforçant la contribution des corps de sécurité à cette opération. Le directeur général de la Sûreté nationale a, quant à lui, souligné l'engagement de ses services à poursuivre la modernisation de l'action policière, à travers l'intégration des outils de modernisation et l'usage des technologies modernes. Pour sa part, le directeur de la télématique au Commandement de la GN a mis l'accent sur l'engagement du Commandement de la GN à soutenir et à accompagner les initiatives numériques et à contribuer à une gestion moderne et efficace. **M.M.**

EN VUE DE LEUR RÉHABILITATION

Une soixantaine d'établissements hôteliers ont bénéficié d'un financement de l'État

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a procédé, samedi à Oran, lors d'une cérémonie, à la remise des autorisations d'exploitation au profit de 14 nouveaux établissements hôteliers dans la wilaya. Ces nouvelles structures contribueront à renforcer la capacité d'accueil des établissements touristiques de la wilaya de 1.800 lits supplémentaires, pour atteindre une capacité totale à près de 24.000 lits, a indiqué la ministre en marge de la cérémonie, tenue au "Grand Hôtel", au centre-ville d'Oran. Mme Meddahi a également précisé que l'entrée en service de ces établissements permettra la création d'environ 540

postes d'emploi, tout en favorisant la génération de richesse, l'amélioration des services et la consolidation de l'attractivité touristique d'Oran. Cette opération s'inscrit, selon la ministre, "dans le cadre de la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à lever les restrictions sur l'ensemble des projets d'investissement afin de dynamiser le secteur du tourisme et d'offrir davantage d'opportunités aux investisseurs". Évoquant les hôtels nécessitant une rénovation, la ministre a rappelé qu'au moins 65 établissements hôteliers à travers le pays ont bénéficié d'un financement important de l'État pour leur réhabilitation,

dont "Le Grand Hôtel d'Oran. Mme Meddahi a, par ailleurs, salué la qualité des travaux de restauration et de réaménagement réalisés dans cet établissement hôtelier public, classé 5 étoiles, notamment la préservation du cachet architectural et historique de cet établissement. Dans le même chapitre, la ministre a mis en avant l'apport des compétences nationales et des matériaux locaux dans le chantier de restauration de cet hôtel, rénové par une main-d'œuvre issue des établissements de la formation professionnelle et des matériaux "exclusivement locaux". Elle a estimé que "Le Grand Hôtel" contribuera à dynamiser le tourisme local.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Plaidoyer pour «l'application rigoureuse» des lois

Cinquante-trois (53) wilayas ont pris part, samedi à Boumerdes, au Colloque sur la biodiversité et la protection de l'environnement tenu à l'initiative de l'Organisation algérienne de l'environnement et de citoyenneté à l'Institut national de productivité et de développement (INPED). Organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, la rencontre à laquelle ont pris part des représentants d'associations nationales et locales ainsi que des experts et spécialistes du domaine a été marquée par la tenue de cinq (5) ateliers techniques ayant abordé divers thèmes et couronnés par l'émission de près d'une cinquantaine de recommandations. Ces ateliers ont abordé divers axes liés, entre

autres, aux défis de la protection de la biodiversité, aux aspects législatifs et juridiques, aux normes de protection de la qualité, à l'économie circulaire et au tourisme durable, a indiqué le président du comité scientifique de la rencontre, Othmane Touileb. S'agissant des recommandations émises par les participants à l'issue de ces ateliers, elles ont notamment porté sur la nécessité de sensibiliser la société à l'importance de la préservation de l'environnement, à la diffusion de la culture environnementale, à la protection de l'environnement et au renforcement du rôle des médias et des moyens de communication dans ce domaine. Les participants au colloque ont également recommandé l'application rigoureuse des lois en

vigueur pour protéger les écosystèmes et la biodiversité, le renforcement du dispositif de surveillance environnementale en ressources humaines et matérielles, et l'usage rationnel des pesticides. Les recommandations ont également souligné l'importance de la mise au point de plans, à long terme, pour la préservation des écosystèmes et la création de réserves pour la faune et la flore, outre la nécessité de la biodiversité marine, du patrimoine matériel et immatériel lié à la biodiversité, de la formation, de l'orientation et de l'encouragement des clubs scientifiques dédiés à l'environnement au soutien des projets d'investissement portant sur la biodiversité, la prévention des incendies de forêts et la lutte contre le braconnage.

1^{er} ANNIVERSAIRE
DU DÉCÈS DU JOURNALISTE
ZAHIR MEHDAOUI
**Une cérémonie
de recueillement
au cimetière
Maâd**



Une cérémonie de recueillement à la mémoire du journaliste Zahir Mehdaoui a été organisée ce samedi à 11 heures au cimetière de Maâd du village d'Ighzer El-Qabla (Timezrit), à l'occasion du premier anniversaire de sa mort. Ses proches, des membres de sa famille, des amis, des journalistes, un député ainsi que des élus de l'APC et de l'APW et des habitants de la région ont assisté à cette cérémonie. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de sa tombe, suivie d'une minute de silence et de la récitation de la Fatiha. Les allocutions prononcées à cette occasion ont mis en avant le parcours et les qualités du défunt. L'accent a été mis sur sa détermination, son courage, sa pondération et son sens des responsabilités, qui font de lui un homme qui voit grand et qui ne baisse pas facilement les bras devant l'adversité. Né en 1969 à Timezrit, dans la wilaya de Béjaïa, Zahir Mehdaoui a commencé sa carrière journalistique à l'ouverture des champs politique et médiatique au début des années 1990. Il a exercé dans plusieurs journaux avant de fonder, avec des amis, le quotidien L'Express, dont il était le directeur. Il a rendu son dernier souffle, à l'âge de 55 ans, au CHU de Khellil Amrane de Béjaïa, après avoir combattu une grave maladie pendant plusieurs mois. **B.B.**

AU PROFIT DE TROIS ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES

L'INAPI ouvre l'accès aux bases de données de brevets

Dans le cadre du renforcement des capacités de recherche et développement et de l'accompagnement des inventeurs et des chercheurs dans l'exploitation de l'information technique et des brevets, l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), sous la tutelle du directeur général Abdelhafid Belmahdi, a signé une convention de partenariat pour la création du bureau CATI (centre d'appui à la technologie et à l'innovation) avec l'École nationale supérieure des nanosciences et des nanotechnologies (ENSNN), l'École supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA) et l'École nationale supérieure de mathématiques (ENSM).

Inès B.

«**C**et accord vise à fournir des services spécialisés dans le domaine de l'accès aux bases de données de brevets et aux informations techniques, ainsi qu'à apporter un soutien à la rédaction des demandes et à la valorisation des résultats de la recherche scientifique, conformément aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Ce bureau est un mécanisme pratique de promotion de l'innovation locale et de liaison des résultats de la recherche scientifique au secteur économique», indique l'INAPI dans sa page officielle Facebook. Le CATI est une structure d'accompagnement des enseignants, des chercheurs et des étudiants en matière de propriété industrielle à travers les services suivants : accès aux bases de données de brevets ; assistance et conseil en gestion de la propriété intellectuelle (rédaction de brevets, commercialisation, ...) , assistance et conseil dans la création d'entreprises (dépôt des

marques, des dessins, modèles industriels,...) Le CATI a été créé en 2018 dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle INAPI. Le programme de centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) vise à permettre aux innovateurs des pays en développement d'avoir accès sur le plan local à des services d'information technologique et à des services connexes de qualité, dans le but de les aider à exploiter pleinement leur potentiel d'innovation et à créer, protéger et gérer leurs droits de propriété intellectuelle. Les services offerts par les CATI comprennent l'accès aux ressources brevet et non brevet (scientifiques et techniques) et aux publications relatives à la propriété intellectuelle ; l'aide à la recherche et à l'extraction d'informations relatives à la technologie, la formation à la recherche dans les bases de données ; la réalisation de recherches à la demande (nouveau, état de la technique et atteintes aux droits) et la veille technologique et concurrentielle.

I. B.



Sonatrach examine des opportunités de coopération avec les entreprises sud-africaines

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Ndumiso Ndima Ntshinga, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération avec les entreprises sud-africaines dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public. Au cours de cette rencontre tenue au siège de la direction générale, les deux parties ont évoqué «les opportunités de coopération offertes dans les différents segments de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures et l'établissement de partenariats stratégiques entre le groupe Sonatrach et les entreprises économiques sud-africaines». Dans ce sillage, M. Hachichi a exprimé «sa disposition à œuvrer à la création d'un espace de concertation et de dialogue entre les deux parties, afin de définir et d'explorer les opportunités de coopération possibles», ajoute la même source. Pour sa part, l'ambassadeur a dit aspirer à «traduire les relations privilégiées entre l'Algérie et l'Afrique du sud en projets de partenariats concrets et mutuellement bénéfiques». Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'approfondir la coopération entre les acteurs économiques des deux pays dans le domaine des hydrocarbures, réaffirmant leur engagement de poursuivre la coordination et d'œuvrer au développement des partenariats et de la coopération, conclut le communiqué.

MOBILISATION DES RESSOURCES HYDRIQUES SUPERFICIELLES Prospection de nouveaux sites pour les barrages et les retenues d'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que ses services œuvraient à l'exécution d'un plan visant à renforcer les capacités nationales à l'effet de mobiliser les ressources hydriques superficielles, dont la prospection de nouveaux sites pour les barrages et les retenues d'eau. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Adel Meitah, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du gouvernement, M. Derbal a indiqué que l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) avait entamé des sorties sur le terrain en vue d'explorer de potentiels sites pour la réalisation de barrages et de retenues

d'eau dans les différentes wilayas du pays, dans l'objectif de mobiliser des ressources hydriques supplémentaires, selon l'APS. «Si les résultats des études de faisabilité relatives à chaque site remplissent les conditions techniques, le secteur de l'hydraulique proposera l'inscription budgétaire des projets», ajoute M. Derbal. Lors de cette session, M. Derbal a répondu à plusieurs préoccupations à caractère local émanant de plusieurs wilayas. Concernant la stratégie du secteur de l'hydraulique visant à éliminer les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en eau potable à Bordj Bou Arreridj, le ministre a indiqué que cette wilaya avait bénéficié d'un intérêt «majeur», traduit par les projets lancés en 2024 ou ceux en cours, soulignant que ses services

œuvraient actuellement à raccorder un nombre de communes de la wilaya au système de dessalement de l'eau de mer depuis la station de dessalement de Béjaïa. Ainsi, 14 communes de la wilaya bénéficieront, dans un premier temps, d'eau potable dessalée, en attendant leur raccordement au système de pompage d'eau du barrage d'Ain Zada. Dans la wilaya de Tébessa, le ministre a affirmé l'adoption par le secteur d'un plan pour le transfert des eaux vers la wilaya à partir des wilayas voisines. Pour la wilaya d'Annaba, M. Derbal a indiqué que ses services s'attellent à proposer une mise à jour du plan directeur de l'eau potable, soulignant l'importance du projet de la station d'épuration de Draa Errich, qui a bénéficié d'une réévaluation financière.

DÉGRADATION CONSTATÉE AU NIVEAU DE L'AUTOROUTE EST-ouest

Lancement d'une «étude approfondie» pour trouver des solutions

Les services du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base ont lancé une étude pour la prise en charge des opérations de maintenance de l'autoroute Est-Ouest afin d'améliorer durablement sa qualité, a indiqué, jeudi, le ministre du secteur, M. Lakhdar Rekhroukh, à l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Adel Meitah, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et des membres du gouvernement, M. Rekhroukh a indi-

qué que ses services «ont lancé une étude approfondie pour trouver des solutions adéquates face à la dégradation constatée au niveau de l'autoroute Est-Ouest, conformément aux standards techniques modernes», rapporte l'APS. Au terme de cette étude, les financements nécessaires seront requis dans le cadre des lois de finances, à compter de l'année prochaine (2026), en fonction des priorités, à travers des opérations périodiques et régulières, consacrant le principe de pérennité de la maintenance, en vue d'améliorer la qualité du service assuré aux usagers de cet axe

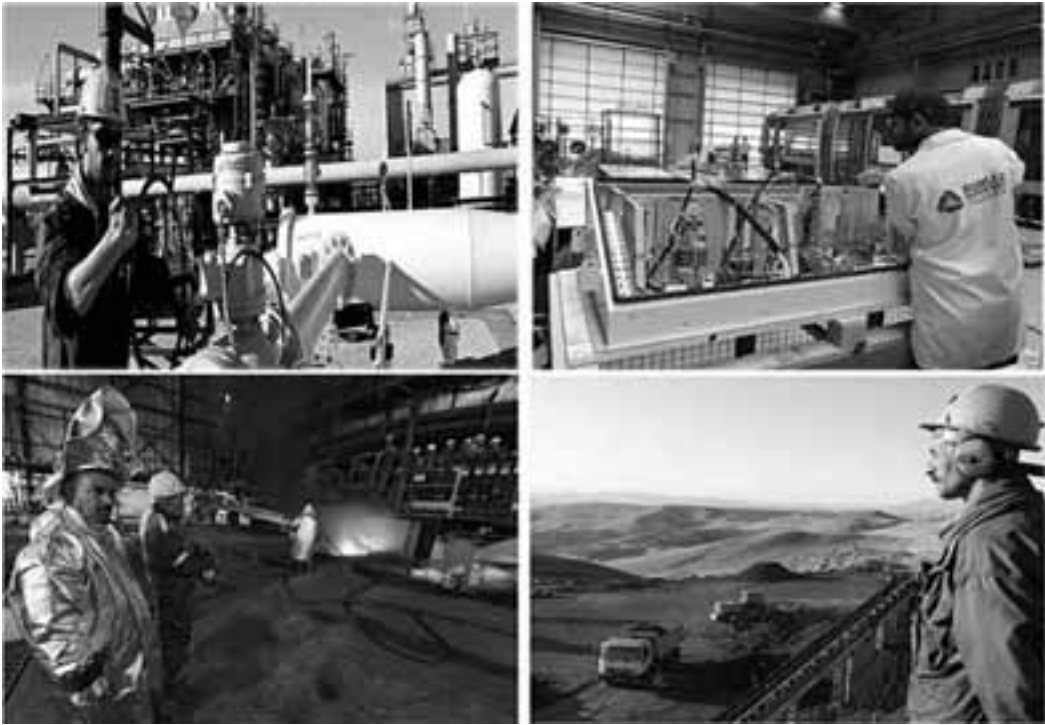
important qui s'étend sur 1200 km, a-t-il ajouté. Ces opérations s'ajouteront aux interventions lancées précédemment, notamment le projet de maintenance de la pente de Djebabha (Bouira), dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70 %, et le projet de réhabilitation des points dégradés sur le tronçon traversant la wilaya de Bordj Bou Arreridj, avec un taux d'avancement de 24 %, outre le projet de réhabilitation des points dégradés sur le tronçon reliant les frontières ouest de la wilaya de Sétif et les frontières est de la wilaya de Skikda.

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

55 projets d'investissement éligibles au partenariat étranger

Le secteur industriel public, sous la supervision du ministère tutelle, propose un portefeuille de projets d'investissement destinés au partenariat avec des opérateurs nationaux ou étrangers, incluant 55 projets prêts à l'étude, présentés par 37 entreprises publiques économiques (EPE), a indiqué jeudi une responsable au ministère de l'Industrie, selon l'APS.

Dans un exposé présenté lors d'une conférence organisée dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), qui se tiennent à Alger, la directrice générale chargée de l'investissement industriel et de la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) au ministère de l'Industrie, Assia Zaarour, a mis en avant les opportunités et facilités d'investissement offertes par l'Algérie dans le secteur industriel, soulignant que "le portefeuille de projets d'investissement supervisé par le ministère comprend 55 projets prêts à l'étude, en vue d'établir des partenariats avec des opérateurs étrangers ou algériens. Il s'agit, poursuit-elle, "de projets proposés par 37 entreprises publiques activant dans diverses filières industrielles". Elle a, dans ce cadre, expliqué que ces projets couvraient plusieurs domaines, dont les industries du textile et du cuir, les technologies avancées, les industries sidérurgiques et métallurgiques, ainsi que les industries électriques, électroniques et électroménagères, en plus d'autres secteurs prometteurs. De son côté, la directrice adjointe du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Mme Imane



Toumi, a invité les opérateurs étrangers à tirer profit du climat des affaires incitatif en Algérie, énumérant, dans ce sens, un nombre de secteurs offrant de véritables opportunités de croissance et d'investissement. Elle a en outre expliqué que le secteur de l'agriculture qui couvre actuellement environ 74 % des besoins alimentaires nationaux avait encore besoin d'investissements dans les domaines du stockage, de la fabrication d'équipements et de la production végétale. S'agissant du secteur de l'hydraulique, considéré comme un pilier essentiel du succès

agricole, la même responsable a souligné qu'en dépit de son développement et de sa gouvernance avancée, le secteur requerrait davantage d'investissements pour la réalisation de 10 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, outre les exigences de fabrication des systèmes de dessalement, des pompes et des installations de stockage. Pour ce qui est de la transformation numérique, la responsable a exhorté les opérateurs étrangers à tirer profit des récentes améliorations réglementaires dans le secteur, notamment en ce qui concerne la possibilité de

créer des services de paiement, "ce qui ouvre de vastes perspectives pour le lancement de services électroniques intégrés avec des systèmes de sécurité avancés, pour le e-paiement et la gestion". Il a, à ce titre, appelé "à renforcer l'action commune pour réaliser la justice climatique, assurer le transfert de la technologie et consolider les capacités locales afin de réduire l'écart entre les pays développés et ceux en voie de développement, et léguer, ainsi, aux générations futures, une planète propre, sans laisser de pays à la traîne", ajoute le communiqué.

IMPORTATION DES BIENS WAQFS PUBLICS

Exonération des droits et taxes et dispense des formalités de contrôle

Inès B.

Le ministère des Finances vient de fixer dans un arrêté interministériel, avec le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, les modalités d'importation pour la mise à la consommation des biens waqfs publics, en exonération des droits et taxes et en dispense des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes. Au sens de cet arrêté, on entend par «biens wakfs publics», les biens waqfs publics prévus par la législation relative aux biens wakfs. Selon cette loi, aucune procédure d'importation des biens concernés ne peut être engagée sans l'obtention de l'accord préalable de l'autorité chargée des waqfs. L'obtention de l'accord préalable est subordonnée au dépôt d'une demande, par le constituant ou son mandataire, auprès de l'autorité chargée des waqfs, accompagnée d'un dossier comprenant l'acte notarié ou tout autre document prouvant la promesse du waqf public et une fiche technique reprenant la désignation exacte des biens concernés, leurs quantités, leurs valeurs et, le cas échéant, leurs caractéristiques techniques. Après étude du dossier, un certificat d'acceptation du waqf public est délivré par l'autorité chargée des wakfs, permettant d'engager les procédures d'importation. La durée de validité du certificat d'acceptation du waqf public est fixée à une (1) année, non renouvelable. Le certificat d'acceptation du waqf public comprend la liste des biens concernés, leurs quantités, leurs valeurs, l'identité de la partie bénéficiaire et son adresse. Le constituant ou son mandataire est tenu, dès l'obtention du certificat d'acceptation du waqf public des biens concernés, d'accomplir, auprès d'un notaire, les procédures de conversion de la promesse du wakf en un acte de waqf. L'importation des biens concernés, objet du certificat d'acceptation du waqf public, se fait en une seule opération. Outre les formalités douanières prévues par la législation et la réglementation en vigueur, le dédouanement pour la mise à la consommation des biens concernés est subordonné à la présentation du certificat d'acceptation du waqf public et de l'attestation de franchise de la taxe sur la valeur ajoutée, délivrée par les services fiscaux territorialement compétents. La partie bénéficiaire des biens concernés est tenue de les dédouaner, de les recevoir et de les acheminer à leur destination finale.

I. B.

MOHAMED YADDADENE, EXPERT ET CONSULTANT EN AUTOMOBILE: «Fixer un taux d'intégration local permet d'encourager les investissements»

Entretien réalisé par Inès B.

L'Express: Le ministre de l'industrie a déclaré dernièrement que l'augmentation du taux d'intégration nationale dans l'industrie automobile est la clé du développement du secteur mécanique en Algérie. Une réunion technique est prévue pour fixer un taux d'intégration formel. Quel est l'objectif réel de cette mesure à votre avis?

M. Yaddadene : C'est une mesure stratégique qui vise à améliorer le taux d'intégration local pour encourager les investissements dans tous les domaines industriels à travers des input qui vont développer des solutions locales pour permettre aux marques automobiles de s'appuyer sur l'intégration et de fabriquer des produits dans les normes internationales.

Le projet annoncé du lancement de l'usine Jetour à Batna (auparavant exploitée par Kia) dès 2026, à la faveur d'un accord avec Fondal (filiale du holding imetal), fait apparaître que le constructeur chinois envisage la production

de véhicules fabriqués à partir de l'acier fourni localement. Peut-on dire que l'Algérie est enfin tournée vers une industrialisation basée sur l'exploitation des ressources locales ?

Cela rejoint ce développement du taux d'intégration avec l'utilisation de tout le potentiel local, de toutes les solutions et des ressources possibles : c'est un bon choix pour les rouleaux de tôle ainsi que pour d'autres possibilités à exploiter pour sortir un produit final à forte intégration locale.

Les autorités algériennes imposent désormais des obligations claires aux investisseurs, notamment la création d'usines locales, le transfert de technologie, la formation de la main-d'œuvre et l'intégration progressive de composants locaux. Quel commentaire faites-vous à ce sujet ?

C'est un choix stratégique que d'opter pour l'industrialisation au vu du potentiel existant en termes d'investissements pour un marché très prisé par les constructeurs et des possibilités d'exportations vers d'autres marchés.



Les voitures de moins de 3 ans en Algérie font toujours l'actualité, sachant qu'elles ne peuvent désormais être revendues avant un délai de 36 mois suivant leur dédouanement, sauf si les avantages fiscaux obtenus lors de l'importation sont remboursés. Quel est le but de cette mesure, à votre avis ?

Un choix qui permet à chacun de pouvoir songer à acquérir son véhicule de moins de trois ans directement et limiter le nombre d'intervenants dans ce genre de transactions. Le recouvrement des droits de douane en cas de revente va favoriser dans les 36 mois et va permettre d'alimenter le trésor public.

TIZI OUZOU

La Fête du lait d’Imaloussen est de retour

Après une absence de six ans (la dernière édition remontant à 2018), cette fête rassemble plus d'une soixantaine de participants (éleveurs et producteurs dans la transformation laitière). Imaloussen possède un précieux savoir-faire en matière d'élevage et de productions laitières, transmis de génération en génération.

Une soixantaine de participants prennent part à la 7^e édition de la Fête du lait d’Imaloussen, un village de la commune de Timizart, au nord-est de Tizi-Ouzou, qui s’est ouverte vendredi pour célébrer une tradition ancrée dans la région depuis des générations. Après une absence de six ans (la dernière édition remontant à 2018), cette fête rassemble plus d’une soixantaine de participants (éleveurs et producteurs dans la transformation laitière). L’élevage bovin laitier et la production de produits dérivés tels que le beurre, le lait caillé, le petit-lait et le fromage dans cette région, rythment le quotidien des familles d’Imaloussen depuis des générations. Le président du comité de village, Rabah Ouguemat, lui-même éleveur, a souligné qu’Imaloussen possède un précieux savoir-faire en matière d’élevage et de productions laitières, transmis de génération en génération. Ce savoir-faire, a-t-il observé, est enrichi par la formation, notamment universitaire et celle dispensée par des instituts spécialisés à l’instar de



l’Institut de formation agricole de Boukhalfa (commune de Tizi-Ouzou). "Ces formations ont permis aux éleveurs de se perfectionner, d’améliorer la gestion de leurs exploitations et, par conséquent, leur productivité", a-t-il noté. La Fête du lait est donc une reconnaissance des efforts des éleveurs du village, mais aussi de ceux des autres régions, pour leur contribution au développement de la filière laitière et à l’économie locale. Le village d’Imaloussen a connu une

ambiance festive ce vendredi. De nombreux visiteurs venus des quatre coins de Tizi-Ouzou et même d’autres wilayas y ont afflué. Conformément à la tradition, un couscous "Waada" (repas collectif) leur a été offert, servi avec du petit-lait. L’événement a inclus une exposition de produits laitiers, de matériel de transformation et de stockage du lait, ainsi que de produits de l’artisanat local, entre autres. Une table ronde sur la filière laitière et la fabrication de fromage

artisanal a été organisée pour encourager l’activité de transformation du lait. Le programme a également été agrémenté d’une animation culturelle. Organisée par le comité du village d’Imaloussen en collaboration avec l’Assemblée Populaire Communale (APC) de Timizart et les directions de wilaya des services agricoles et de la culture, cette édition de la fête est placée sous le slogan "L’agriculture, base du développement".

SON SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION ADOPTÉ La réserve protégée des « Monts Edough-El Marsa » mise sur l’écotourisme

La commission de wilaya des réserves naturelles protégées de la wilaya de Skikda a adopté jeudi le schéma directeur de gestion de la réserve protégée marine et terrestre des "monts Edough-El Marsa" (Est de Skikda) au cours d’un exposé présenté à la maison de l’environnement "Dounia". Cette adoption a été faite en marge de la célébration de la journée internationale de la biodiversité (22 mai) en présence du wali, Saïd Akhrout. Dans une déclaration à l’APS, le directeur local de l’environnement, Amer Miloud, a indiqué que la classification "des monts Edough-El Marsa" en réserve naturelle protégée en 2023 est venue souligner la richesse biologique des aires marines et terrestres du site au terme d’une étude scientifique globale ayant inclus les dimensions socio-économiques et écologiques. De son côté, Pr. Samir Kerimesse, directeur du laboratoire de recherche à l’Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l’aménagement du littoral (Alger) a précisé que le plus important axe de ce schéma qui s’appuie sur une approche de développement durable garantit la préservation des performances naturelles des écosystèmes ainsi que la pérennité des fonctionnalités écologiques fondamentales et leur rendement socio-économique. Le même intervenant a affirmé l’importance d’impliquer tous les acteurs locaux à la mise en œuvre du schéma par la création d’opportunités d’emploi pour les jeunes et l’encouragement de l’innovation écologique pour assurer l’ancrage des principes de l’écotourisme. Il a également souligné que cette réserve naturelle renferme plus de 600 espèces végétales dont 42 spécifiques à la région d’El Marsa, 15 autres rares localisées exclusivement au Cap de Fer à El Marsa en plus de 28 mammifères et 198 espèces d’oiseaux dont le rare faucon d’Eléonore.

BECHAR

Lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus

Une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l’utérus a été lancée par le Centre régional de lutte anti-cancer de Bechar, a-t-on appris jeudi après de la direction de cet établissement hospitalier spécialisé. Supervisée par Pr Nasr Eddine Bougrine, la campagne vise à détecter ce type de cancer à un stade précoce, afin d’augmenter les chances de guérison des cas atteints de cette pathologie, à savoir les femmes âgées entre 25 et 65 ans, a-t-on indiqué. L’opération, qui s’inscrit dans le cadre du programme national de dépistage précoce de ce type de cancer, est confortée

par l’ouverture récemment au niveau de la structure hospitalière précitée d’une unité ultramoderne spécialisée dans les analyses de l’infection génitale par un papillomavirus humain (HPV), a-t-on expliqué. La mise en place de cette unité d’analyse du HPV a permis de mettre un terme aux contraintes des déplacements des citoyens vers d’autres régions du pays pour effectuer l’analyse en question, a ajouté la même source. Ces analyses, qui seront effectuées gracieusement, seront réalisées sur présentation d’une ordonnance ou d’une recommandation d’un gynécologue-obstétricien et ce, suivant le protocole médical national de

lutte anti-cancer, a-t-on signalé. Le centre anti-cancer de Bechar a procédé à l’ouverture d’une unité d’oncologie-génétique, permettant d’effectuer des analyses et des diagnostics à partir d’une prise de sang pour la recherche de mutations chez les personnes ayant une prédisposition héréditaire au cancer, de même qu’un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique (15 lits) dans un souci de moderniser et renforcer les structures et moyens de prise en charge médicale spécialisée, selon la même source.

ORAN

Vers la création d’un nouvel organisme pour la gestion des îles Habibas

La ministre de l’Environnement et de la Qualité de vie, Nadjiba Djilali, a annoncé, jeudi à Oran la création prochaine d’un nouvel organisme chargé de la gestion des îles Habibas, situées dans la wilaya d’Oran, et qui seront classées en tant que réserve naturelle. S’exprimant en marge de sa visite d’inspection aux îles Habibas, dans le cadre d’une visite de travail dans la wilaya, la ministre a indiqué que l’étude finale a été remise en vue du classement de ces îles comme résér-

ve naturelle relevant de la wilaya d’Oran. Elle a souligné que ce classement permettra la préservation de la riche biodiversité qu’abritent ces îles, qui comptent plus de 70 espèces animales et végétales, terrestres et marines, dont la majorité sont rares ou protégées. Mme Djilali a précisé que la décision de classement relève du ministère de tutelle, tandis que les autorités locales, notamment le wali d’Oran, Samir Chibani, qui l’a accompagnée lors de cette visite, ont

été chargées de créer une structure dédiée à leur gestion. A cette occasion, la ministre a également donné le coup d’envoi d’une campagne de nettoyage des îles Habibas, menée par des volontaires issus d’associations écologiques, sous la supervision de l’Association de protection de l’environnement marin Barbaros. A noter que la ministre de l’Environnement et de la Qualité de vie poursuit sa visite dans la wilaya d’Oran.

ORAN

Lancement de la généralisation du tri sélectif dans huit communes

La ministre de l’Environnement et de la Qualité de vie, Nadjiba Djilali, a supervisé, jeudi soir à Oran, le lancement du projet de généralisation du tri sélectif des déchets dans huit communes de la wilaya.

Dans ce cadre, des conventions ont été signées entre l’Agence nationale des déchets (AND) et les communes concernées : Marsa El-Hadjadj, Mers El-Kebir, Aïn El-Turck, Bir El-Djir, Oran, Es-

Senia, Aïn El Kerma et Bousfer. Ces communes bénéficieront de 1.700 bacs destinés au tri sélectif des déchets. Le coût de ce projet est estimé à 50 millions de dinars, selon les explications fournies sur place. A cette occasion, une convention a également été signée entre l’Agence nationale des déchets et l’Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf" d’Oran. D’autres accords

ont été conclus entre le Centre national de formation environnementale et plusieurs partenaires, dont l’Entreprise de gestion des centres d’enfouissement technique des déchets d’Oran, la Conservation des forêts et la société de production d’urée "Sorfert". Des conventions ont également été signées entre des entreprises industrielles et le Centre national des technologies de production plus propre.

HAUSSE DE 5% PAR
RAPPORT À MARS

Plus de 37.000 cas
de choléra dans
le monde en avril

Plus de 37.000 cas de choléra, dont plus de 560 décès, ont été enregistrés dans le monde en avril 2025, avec une augmentation de 5% par rapport à mars, a rapporté vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «En avril 2025 (semaines épidémiologiques 14 à 17), un total de 37.147 nouveaux cas de choléra et/ou de diarrhée aqueuse aiguë ont été signalés dans 18 pays, territoires et zones de trois régions de l'OMS, soit une augmentation de 5% par rapport au mois de mars», a indiqué le bulletin d'information de l'organisation.

La région africaine a enregistré le plus grand nombre de cas, avec 22.801 infections. En avril, 561 personnes sont décédées du choléra dans le monde, soit une baisse de 3% par rapport au mois précédent. Entre le 1er janvier et le 27 avril 2025, plus de 38.700 cas ont été identifiés au Soudan du Sud, plus de 31.500 en Afghanistan, plus de 21.500 en République démocratique du Congo (RDC), plus de 15.800 en Angola, plus de 12.900 au Yémen, plus de 9.700 au Soudan et plus de 6.400 au Pakistan. Au cours de cette même période, 740 décès ont été enregistrés au Soudan du Sud. L'Angola a comptabilisé 547 décès dus au choléra, la RDC 452 et le Soudan 209. En 2025, 26 pays ont déclaré des flambées de choléra ou de diarrhée aqueuse aiguë, touchant 157.035 personnes. La maladie a provoqué 2.148 décès. «Les conflits, les déplacements de populations massifs, les catastrophes naturelles et le changement climatique ont alimenté les épidémies, en particulier dans les zones rurales inondables et sujettes aux infrastructures fragiles et à un accès limité aux soins», a souligné l'OMS. Ces «facteurs transfrontaliers» compliquent la lutte contre le choléra.

DANS UN NOUVEAU RAPPORT

La FAO alerte sur les risques
sanitaires des compléments
alimentaires

Dans un nouveau rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se penche sur les enjeux de sécurité sanitaire de la nutrition personnalisée, notamment les interactions avec les médicaments, les dosages et les nouveaux ingrédients. L'Agence des Nations unies met en garde contre la banalisation des compléments alimentaires.

Censés améliorer la santé, certains compléments alimentaires se révèlent parfois dangereux, voire mortels. C'est la mise en garde de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans un nouveau rapport intitulé Sécurité sanitaire des aliments et alimentation personnalisée: coup de projecteur sur les compléments alimentaires et les aliments fonctionnels. Dans ce document, la FAO alerte sur les potentiels effets nocifs des compléments alimentaires. Vitamines B, C, D, oligo-éléments, extraits de plantes... : «Ils sont généralement perçus comme sûrs et bons pour la santé, mais leur utilisation sans une compréhension adéquate ou sans l'avis de professionnels qualifiés peut entraîner des problèmes de sécurité alimentaire», d'après Maura Di Martino, spécialiste de la sécurité sanitaire des aliments à la FAO et auteure du rapport. «Consommer ces produits sans encadrement peut représenter un vrai danger pour la santé», prévient l'agence des Nations Unies.



Il faut dire qu'au cours des vingt dernières années, la consommation de compléments alimentaires a connu un véritable boom dans le monde. La publicité et les réseaux sociaux jouent un rôle-clé dans cette évolution. En effet, avec l'explosion des réseaux sociaux, les compléments alimentaires sont devenus un véritable phénomène, en grande partie grâce aux influen-

ceurs. Ces personnalités en ligne, avec leurs millions de followers, font la promotion de ces produits, présentés comme naturels et sans dangers. Toutefois, ces produits peuvent être à l'origine d'effets indésirables graves, même mortels, d'où l'impératif de consulter son médecin avant de se tourner vers des compléments alimentaires, quels qu'ils soient. Car même les

plus répandus peuvent avoir des effets secondaires graves, mettent en garde les experts. Par exemple, la vitamine C a beau être éliminée dans les urines, elle peut provoquer des calculs rénaux lorsqu'elle est consommée en excès. Plutôt qu'une cure de vitamine C, il est recommandé de privilégier donc une cure de fruits frais.

A.B

PATHOLOGIES DU SEIN À CONSTANTINE ET ORAN

Session de formation au profit de 60 médecins

La 2e session de formation post-graduation spécialisée dans les pathologies du sein débutera, aujourd'hui dimanche, dans les facultés de médecine de Constantine et d'Oran au profit de 60 médecins, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Santé. La 1ère session de formation avait été organisée en février dernier à l'Université des Sciences de la Santé à Alger, a rappelé le ministère, précisant que ces sessions de formation s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les compétences des professionnels de

la santé et à améliorer la qualité des prestations dispensées aux malades, notamment en matière de prévention du cancer et de prise en charge des malades. Cette 2e session de formation post-graduation spécialisée dans les sciences médicales concerne la faculté de médecine de Constantine, et ce au profit de 30 médecins praticiens relevant des Etablissements de santé publique (ESP) de la région Est du pays, ainsi que la faculté de médecine d'Oran où 30 autres médecins de la région Ouest vont en profiter. «Cette formation, qui s'étalera

sur deux (02) semestres, prévoit des cours théoriques et pratiques encadrés par un groupe de professeurs et de spécialistes dans le domaine», ajoute le communiqué, précisant que «le programme pédagogique de cette session comprend des axes scientifiques relatifs aux pathologies du sein, et ce en vue de renforcer les connaissances médicales des participants, notamment en matière de dépistage précoce, de diagnostic et de prise en charge du cancer du sein». «Ces axes incluent l'épidémiologie et les facteurs de risque du cancer du sein, la physiologie et les fonctions mammaires,

l'atrophie fibrokystique, les pathologies liées à l'allaitement naturel, les aspects histologiques liés au cancer du sein, les moyens modernes de diagnostic radiologique, ainsi que les techniques d'imagerie médicale, notamment la mammographie et l'échographie», ajoute la même source. Cette initiative a pour objectif de «créer un réseau de médecins spécialisés dans les pathologie du sein à travers les différentes régions du pays, en vue d'améliorer le dépistage précoce de la maladie et de réduire les taux de mortalité qui y est associé», conclut le communiqué.

A L'AIDE DE TECHNIQUES MODERNES

Deux interventions chirurgicales de la prostate réalisées
avec succès à Blida

Une équipe médicale et paramédicale a réalisé avec succès, vendredi, deux interventions chirurgicales sur deux patients présentant des problèmes de prostate en utilisant des techniques modernes au niveau de l'Etablissement hospitalier de greffe d'organes et des tissus de Blida. Le chef du service d'urologie, Pr. Sid Ahmed Ould Larbi, a indiqué que l'équipe médicale et paramédicale du service a pu réaliser deux interventions, les premières du genre au niveau de l'Etablissement hospitalier de greffe d'organes et des tissus, supervisées par une équipe belge, dans le cadre d'une journée de formation au profit des spécialistes en urologie de la

wilaya. Selon le professeur Ould Larbi, la première intervention concerne le traitement d'une hypertrophie bénigne de la prostate (HBP) à l'aide d'une technique moderne (technique Rezum) consistant à injecter de la vapeur d'eau à 70 C dans les zones ciblées de la prostate pour détruire les cellules à l'origine de l'hypertrophie de la prostate. Cette technique permettra aux patients d'éviter les complications causées par la technique de traitement classique et d'assurer un taux de guérison plus élevé, sachant que la nouvelle technique ne repose pas sur la chirurgie, ce qui permettra aux patients de quitter l'hôpital le

jour même de l'opération et sans avoir besoin d'être hospitalisés, a déclaré le professeur Ould Larbi. Quant à la deuxième intervention, elle consiste à l'implantation d'une «prothèse pénienne mal-léable» (un implant flexible) chez les personnes souffrant de troubles sexuels lors d'une opération chirurgicale délicate et coûteuse qui a connu un succès dépassant les 90%, selon l'équipe médicale qui la supervisait. Selon l'interlocuteur, cette technique moderne, qui a été introduite en Algérie à travers les hôpitaux de Constantine, Oran, Tizi Ouzou et celui de Beni Messous à Alger, profite aux hommes qui souffrent de troubles

sexuels après une ablation de la prostate, ainsi qu'à ceux souffrant de complications du diabète et de l'hémiplégie. Le professeur Ould Larbi a souligné que des opérations similaires pourraient être programmées à partir de la semaine prochaine. Pour sa part, Ahmed Ben Hanafi, responsable de la commission de la fertilité de l'Association algérienne d'Urologie (AAU), a salué l'organisation de cette journée médicale et de formation, qui permet aux chirurgiens et spécialistes en urologie de bénéficier de la technologie moderne et d'acquérir de l'expérience, ce qui contribuera à l'amélioration des services de santé fournis aux patients.

PRÈS DE 140.000 CONGOLAIS ONT FUI VERS LES PAYS VOISINS

La «crise de la faim» s'étend aux pays voisins

Les déplacements transfrontaliers aggravent ainsi la crise alimentaire. Au cours des quatre premiers mois de 2025, près de 140.000 Congolais ont fui vers les pays voisins, le Burundi et l'Ouganda recevant les afflux les plus importants (70.000 et 60.000 respectivement).

Les déplacements massifs de population en République démocratique du Congo (RDC) alimentent une «crise de la faim» qui s'étend au Burundi, à l'Ouganda, au Rwanda et à la Tanzanie, a alerté vendredi, le Programme alimentaire mondial (PAM), relevant des «besoins humanitaires accrus» au niveau régional face à «l'aggravation» de l'insécurité alimentaire. Le PAM a indiqué que l'ampleur des déplacements forcés en raison de l'escalade du conflit, «pousse l'insécurité alimentaire à des proportions de crise et aggrave une réponse humanitaire déjà tendue, à la fois à l'intérieur du pays et dans la région». Les déplacements transfrontaliers aggravent ainsi la crise alimentaire. Au cours des quatre premiers mois de 2025, près de 140.000 Congolais ont fui vers les pays voisins, le Burundi et l'Ouganda recevant les afflux les plus importants (70.000 et 60.000 respectivement). Les personnes qui fuient vers les pays voisins ont abandonné leurs fermes et beaucoup n'ont pas accès aux services essentiels tels que la nourriture, le logement et les soins de santé.Selon l'agence des Nations Unies, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont parmi les plus durement touchés. Ils dépendent de l'aide alimentaire et sont confrontés à des risques accrus dans les sites de déplacement surpeuplés et



dépourvus de ressources dans les pays d'accueil. A l'intérieur de la RDC, les violents affrontements entre les Forces armées congolaises (FARDC), le M23 et d'autres groupes armés ont déraciné plus de 660.000 personnes depuis janvier dans la seule ville de Goma, les privant d'un accès fiable à la nourriture. Dans les provinces orientales de la RDC touchées par le conflit (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika), le nombre de personnes confrontées à une insécurité

alimentaire aigue est passé de 6,6 millions à 7,9 millions. Parmi eux, 2,3 millions sont en insécurité alimentaire extrême. Face à cette situation, l'agence onusienne intensifie ses efforts pour s'assurer que l'aide vitale parvienne aux communautés déplacées, mais l'assistance ne suit pas le rythme des besoins croissants. S'agissant de la réponse transfrontalière, le PAM soutient actuellement plus de 80.000 réfugiés au Burundi, dont 25.000 nouveaux arrivants qui ont fui les

violences en RDC voisine depuis janvier. Toutefois, il a été contraint en mars dernier, de réduire l'aide alimentaire à des demi-rations pour tous les réfugiés.A cet égard, le PAM indique avoir besoin de 72 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés jusqu'à la fin de l'année au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. A l'intérieur de la RDC, l'agence onusienne a un besoin urgent de 433 millions de dollars pour soutenir les opérations d'urgence jusqu'en octobre 2025.

SOUDAN

Découverte de fosses communes au sud d'Omdurman

Les forces armées soudanaises ont annoncé, jeudi, avoir découvert des fosses communes contenant 465 corps dans la région d'Al-Salha, lors d'une opération de déminage dans les zones du sud d'Omdurman, ville jumelle de la capitale Khartoum. Les forces armées soudanaises ont annoncé dans un communiqué avoir libéré un grand nombre de citoyens et de membres retraités des forces régulières qui avaient été arrêtés par les Forces de soutien rapide (FSR) et détenus dans une école de la région d'Al-Salha, où ils étaient utilisés comme boucliers humains dans des conditions inhumaines. Les forces armées ont révélé que 648 citoyens avaient été arrêtés, dont 465 avaient été tués en raison de la négligence et du manque de nourriture, de soins médicaux et de médicaments. Ils ont été enterrés dans des fosses communes, dont certaines contenaient plus de 27 corps. Cette découverte est survenue après que l'armée soudanaise ait annoncé mardi l'achèvement du «nettoyage» des FSR dans l'Etat de Khartoum, au centre du Soudan, après avoir pris le contrôle de la zone d'Al-Salha, dernier bastion des FSR à Omdurman.

INDE

Au moins 45 morts après des pluies torrentielles dans le nord du pays

Au moins 45 personnes ont perdu la vie après des pluies torrentielles accompagnées de grêle dans 13 districts de l'Etat de l'Uttar Pradesh en Inde, ont rapporté vendredi des médias. Selon le Times of India, les pluies ont causé d'importants dégâts aux villages et aux infrastructures agricoles. Les autorités régionales ont promis une aide matérielle aux personnes sinistrées. D'après le Service météorologique indien, de fortes pluies sont attendues dans le nord et d'autres régions de l'Inde jusqu'à la fin de cette semaine. Dans plusieurs districts de l'Etat du Maharashtra (ouest de l'Inde), des alertes de niveau «rouge» et «orange» ont été émises en raison des fortes précipitations et des vents pouvant atteindre jusqu'à 60 km/h.

NAUFRAGES EN BIRMANIE

L'Onu craint la mort de 427 Rohingyas

L'ONU craint que 427 Rohingyas -la minorité musulmane birmane persécutée - n'aient péri dans deux naufrages le 9 et le 10 mai, une tragédie qui si elle est confirmée serait la pire cette année, selon un communiqué. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) «est profondément préoccupé par des informations faisant état de deux tragédies maritimes au large des côtes de la Birmanie au début de ce mois, avec des estimations selon lesquelles 427 Rohingyas auraient péri en mer», indique un

communiqué publié vendredi. «Il s'agirait de la tragédie maritime la plus meurtrière impliquant des réfugiés rohingyas tentant de se mettre en sécurité cette année», ajoute le HCR. Le Haut-Commissariat travaille encore à confirmer les circonstances exactes, mais selon les informations disponibles, «environ 514 Rohingyas voyageaient sur deux bateaux distincts». Le premier navire transportait 267 personnes, dont plus de la moitié aurait quitté les gigantesques camps de réfugiés de Cox's Bazar, au Bangladesh.

Les autres ont fui l'Etat de Rakhine en Birmanie. Selon le HCR, ce bateau a coulé le 9 mai et seules 66 personnes auraient survécu. Le deuxième navire, transportait 247 Rohingyas - également des réfugiés des camps de Cox's Bazar et des personnes fuyant l'Etat de Rakhine. Il a chaviré le 10 mai et il n'y aurait que 21 survivants. «Le HCR travaille à vérifier les détails concernant les survivants», précise l'agence onusienne, qui fait état d'informations selon lesquelles un troisième bateau transportant 188 Rohingyas

«aurait été intercepté en quittant la Birmanie le 14 mai». «La situation humanitaire désastreuse, aggravée par les réductions des financements, a un impact dévastateur sur la vie des Rohingyas, de plus en plus nombreux à se lancer dans des voyages dangereux pour chercher la sécurité, la protection et une vie digne pour eux-mêmes et leurs familles», a déclaré Hai Kyung Jun, directeur du Bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique, cité dans le communiqué.

INTERDICTION D'ACCUEILLIR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À HARVARD

Une juge bloque la décision de l'administration Trump

Une juge a bloqué temporairement, vendredi 23 mai, la décision de l'administration Trump d'interdire à la prestigieuse université Harvard d'accueillir des étudiants étrangers, selon un document judiciaire cité par des médias.Afin de suspendre cette décision, l'université avait déposé une plainte, tôt vendredi matin, au tribunal fédéral du Massachusetts, qui lui a donné raison, selon ce document. «Ceci est le dernier

acte de représailles mené par le gouvernement contre Harvard et son droit au premier amendement [qui protège la liberté d'expression] pour rejeter les demandes du gouvernement, qui cherche à prendre le contrôle de la direction de Harvard, de ses programmes et de l'«idéologie» de l'université et des étudiants», indique le texte de la plainte.L'administration Trump avait interdit, jeudi, à Harvard, université privée

établie près de Boston, d'accueillir des étudiants étrangers, une nouvelle escalade dans l'offensive du gouvernement américain contre l'enseignement supérieur. Selon son site Internet, Harvard accueille cette année quelque 6 700 «étudiants internationaux», soit 27 % du total de ses étudiants. Cette université du nord-est des Etats-Unis est classée parmi les meilleures au monde et a produit 162 Prix Nobel.



LIGUE 1 MOBILIS

Trois affiches décisives au menu

Marouane A.

La 27e journée de la Ligue 1 Mobilis sera cruciale pour plusieurs clubs. Il s'agira d'un virage décisif pour le leader, le Mouloudia d'Alger qui reste sur un succès face à son rival de l'USMA. Son succès combiné aux défaites de ces poursuivants immédiats devrait lui assurer le titre. Le «Doyen» qui se rend mardi à Béchar pour y affronter la JS Saoura, devra l'emporter tout en espérant que le CRB et la JSK soient défaits, sur son terrain pour le CRB et à l'extérieur pour la JSK. Ainsi, les Canaris effectueront un déplacement délicat sur le terrain du NC Magra, premier relégable et feront tout ce qui est de leur possible pour revenir avec la victoire. En quête de points salvateurs pour se sortir de la zone rouge, les locaux, qui restent sur une défaite à Oran (2-1) n'ont d'autre choix que de s'imposer à quatre journées de l'épilogue de la saison, tandis que la JSK qui reste sur une défaite à domicile face à la JSS tentera de revenir avec les trois points du succès. De son côté, le CR Belouizdad aura fort à faire face au Paradou AC, qui revient en force ces derniers temps. Les gars de Laâkiba sont prévenus et savent qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur face à leur adversaire du jour qui ne lui donnera aucun cadeau et qui tentera de les battre.



L'ESS VEUT RÉAGIR FACE À L'USMK

A l'ouest du pays, l'ES Mostaganem, en position critique au classement, tentera de relancer son opération de survie face à l'ASO Chlef. Les visiteurs visent quant à eux une remontée dans la première moitié du tableau.

Tenus en échec à domicile par le CR Belouizdad (1-1), les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, espèrent revenir de Mostaganem avec un résultat probant, même si leur mission s'annonce difficile devant une équipe qui jouera sa première "finale" pour le maintien. Dos au mur,

les partenaires de l'ancien international Djamel Benlamri sont condamnés à s'imposer à domicile pour espérer conserver une chance de se maintenir parmi l'élite. Enfin, l'ES Sétif, groggy après le cinglant (4-1) concédé lundi en déplacement face au MCA en match de mise à

jour du calendrier, voudra réagir devant ses supporters face à l'USM Khenchela (12e, 28 pts), également concernée par la lutte pour le maintien. L'Entente qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison, est appelée à bien négocier ce virage important dans la course au podium. L'USMK, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, devra impérativement soigner ses statistiques en déplacement pour espérer revenir avec un bon résultat de Sétif. Les "Siskaoua" n'ont grignoté que 7 petits points sur 36 possibles en dehors de leurs bases. A Biskra, l'Union locale jouera pour l'orgueil et tentera de battre le MC Oran qui lui détient encore son sort entre ses mains et devra l'emporter pour éviter de sombrer. L'USM Alger qui reste sur une défaite amère face au MCA voudra se reprendre en battant l'O Akbou qui lutte pour sa survie en L1.

M. A.

LE PROGRAMME :

Dimanche 25 mai :

NCM-JSK (17h)

ESS-USMK (17h)

ESM-ASO (17h)

Lundi 26 mai :

USB-MCO (17h45)

USMA-OA (20h)

Mardi 27 mai

MCEB-CSC (17h)

CRB-PAC (19h)

JSS-MCA (19h)

MISE À JOUR DE LA L1

Le MCA domine l'USMA

Le MC Alger a conforté sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis en battant l'USM Alger (1-0, mi-temps 1-0), en match en retard de la 22e journée, disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 33e minute de jeu par le milieu de terrain,

Akram Bouras, d'un joli tir croisé du pied gauche, qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0). Grâce à cette victoire "Le Doyen" porte son capital-point à 52 unités, prenant par la même occasion six longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, la JS Kabylie. Le Mouloudia s'offre surtout "une

victoire de prestige" face à son frère ennemi, qu'il a dominé en aller et retour cette saison, franchissant par la même occasion un grand pas vers le titre, à ses dépens. De son côté, et après cette nouvelle défaite, l'USMA reste scotchée à la sixième place, avec 36 points, et doit absolument réagir avant sa finale de

Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad, si elle tient vraiment à sauver sa saison, en remportant éventuellement ce trophée. Décimés par les blessures, les Rouge et Noir traversent une période difficile en cette phase retour, avec un seul succès lors des six dernières journées. R.S.

ATHLÉTISME

Djamel Sedjati engagé sur le 800 mètres à Oslo

Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, sera engagé sur le 800 mètres de la sixième étape de la Ligue de Diamant 2025, prévue le jeudi 12 juin prochain à Oslo en Norvège, suivant la liste d'admission, dévoilée par les organisateurs. L'international algérien, détenteur du record national et arabe sur cette distance en 1:41.46", sera cependant confronté à une rude concurrence, particulièrement de la part des Kenyans. Certains analystes s'attendent d'ailleurs à ce que le 800 mètres de cette 6e étape de la Ligue de Diamant soit l'un des plus rapides, surtout si les athlètes engagés se montrent à la hauteur de leur statut. Pour rappel, les deux premières étapes de cette Ligue de Diamant 2025 s'étaient déroulées en Chine, respectivement à Xiamen et à Shanghai, alors que la troisième étape a eu lieu à Doha (Qatar). Cette dernière a été marquée par la participation de l'autre spécialiste algérien du 800 mètres, Slimane Moula, qui s'est contenté de la quatrième place.

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

Une dotation record de 36.5 millions de dollars

Le comité local d'organisation de la Coupe Arabe de la FIFA, Qatar 2025, a annoncé que la dotation financière du tournoi dépasserait les 36,5 millions de dollars, plaçant ainsi cette compétition aux côtés des plus grands tournois internationaux de football. Le ministre des Sports et de la Jeunesse du Qatar et président du comité d'organisation du tournoi, Cheikh Hamad bin Khalifa bin Ahmed Al Thani, a déclaré dans un communiqué que cette annonce renforçait la position de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025 dans le calendrier mondial des

compétitions. Il a ajouté : " Cette dotation record pour ce tournoi très attendu, souligne notre engagement à promouvoir le football et les valeurs positives qu'il véhicule, qui favorisent les sentiments d'unité et d'appartenance et offrent des opportunités prometteuses pour l'avancement des individus et des communautés. Nous sommes ravis d'accueillir la Coupe arabe 2025, qui offre une plateforme pour célébrer le football arabe, une plateforme de solidarité entre les peuples de la région et une source d'inspiration pour les jeunes talents".

Doha accueillera dimanche la cérémonie du tirage au sort final de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025. Le tournoi se déroulera du 1er au 18 décembre 2025 et la finale aura lieu le jour de la fête nationale du Qatar. L'édition 2025 devrait susciter un intérêt accru de la part des supporters du monde arabe, qui viendront célébrer leur culture et leur passion pour le football, après l'organisation réussie de la première édition de la Coupe arabe en 2021, remportée par l'Algérie aux dépens de la Tunisie (2-0) après prolongations.

SÉLECTION NATIONALE A'

Match amical face au Rwanda le 9 juin

La sélection nationale A' affrontera la sélection A du Rwanda, le 9 juin prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida à partir de 20h00, dans le cadre de sa préparation en vue des prochaines échéances officielles, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Les hommes de Madjid Bougherra effectueront un mini-stage

du 6 au 9 juin à Alger, dans le cadre de leur préparation pour le prochain Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN), prévu au mois d'août. Pour rappel, l'équipe algérienne de football A', composée de joueurs locaux, s'est qualifiée pour le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), en bat-

tant la Gambie 3-0, pour le compte du dernier tour qualificatif (retour). Lors du match aller disputé à l'Indépendance stadium à Bakau, les deux équipes avaient fait match nul (0-0). L'Algérie évoluera dans le groupe C en phase finale du CHAN, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'Afrique du Sud.

ITALIE

Naples remporte son 4^e titre de champion

Naples a remporté, vendredi soir, le titre de champion d'Italie, le 4^e de son histoire, après sa victoire face à Cagliari (2-0). Un scudetto remporté au forceps et au bout du suspense dans un duel à distance avec l'Inter Milan, lui aussi victorieux – pour l'honneur – à Côme (2-0). Le Napoli retrouve le sommet de la Serie A. Deux ans après son dernier titre de champion d'Italie, le club napolitain a remporté vendredi 23 mai au soir le 4^e scudetto de son histoire en remportant son dernier match de la saison face à Cagliari (2-0). Après 1987, 1990 et 2023, Naples est entré dans la quatrième dimension grâce à une superbe reprise en ciseau de son milieu écossais Scott McTominay (42^e) et un but tout en puissance de Romelu Lukaku (52^e). Au coup de sifflet final, le stade Diego-Armando-Maradona, survolté depuis le coup d'envoi, a explosé d'une joie qui s'est transmise à toute une ville sur les dents et parée de bleu depuis les premières heures du matin. L'équipe d'Antonio Conte a devancé d'un point l'Inter, le champion sortant qui s'est imposé, pour l'honneur, à Côme 2 à 0 mais qui peut se consoler avec la Ligue des champions où il affrontera en finale le PSG le

31 mai. Ce scudetto n'a pas l'incandescence des deux premiers conquis grâce à Diego Maradona, vénéré à jamais dans la baie de Naples, ni la beauté du troisième, décroché par une équipe spectaculaire et irrésistible qui avait survolé le championnat 2022-2023. Mais il ne manque pas de piquant, car le Napoli revient de loin.

UNE ÉQUIPE DÉMORALISÉE... ET ANTONIO CONTE EST ARRIVÉ

Naples avait fini la saison précédente à la 10^e place, avec une équipe démotivée, sans entraîneur après en avoir épuisé trois et sans billet pour l'Europe pour la première fois depuis 2009. Et Antonio Conte est arrivé. L'ancien entraîneur de la Juventus Turin, de l'Inter ou encore de Tottenham, réputé pour sa poigne, a remis de l'ordre dans un club habitué aux excès et à la passion, de ses supporters comme de son propriétaire-président Aurelio De Laurentiis. Conte a redessiné son effectif avec les arrivées conjointes, pour un total de 60 millions d'euros, du milieu écossais Scott McTominay (Manchester United) et de son attaquant-fétiche Romelu Lukaku (Chelsea) qui a passé les



deux dernières saisons en prêt à l'Inter, puis à l'AS Rome. Exit en revanche le Nigérian Victor Osimhen, si précieux en 2022-2023. Ses envies de départ et prétentions salariales ont fini par lasser ses dirigeants et coéquipiers, si bien qu'il a été prêté à Galatasaray. Conte a repris ses recettes habituelles qui lui ont permis de collectionner quatre titres de champion d'Italie et une Premier League : condition physique irréprochable, rigueur défensive, discipline tactique et pressing haut. La saison a débuté par une déroute (3-0) à Vérone, mais le

Napoli a vite redressé la barre et est passé en tête de la Serie A après la 6^e journée avec un premier résultat de référence, un nul sur le terrain de la Juve (0-0).

SEULEMENT QUATRE DÉFAITES SUR LA SAISON

L'équipe de Conte n'a pas toujours été séduisante, mais elle n'a pas encaissé beaucoup de buts (27), a peu perdu (4) et a eu le don d'arracher les victoires sans toujours bien jouer (12 victoires avec un but d'avance). Même le départ de Khvicha Kvaratskhelia – qui n'a

pourtant pas été remplacé – au PSG, en janvier, n'a pas semblé pas l'atteindre. Et contrairement à l'Inter et d'autres cadors qui ont disputé la Ligue des champions, Naples n'a eu qu'à se concentrer sur le championnat, puisque Conte a vite fait une croix sur la Coupe d'Italie en alignant une équipe bis, éliminée en 8^e de finale par la Lazio. Le sacre de Naples doit aussi beaucoup aux erreurs de casting de l'AC Milan et de la Juventus, qui ont limogé respectivement Paulo Fonseca et Thiago Motta, arrivés l'été dernier.

FRANCE

L'URSSAF engage une procédure contre L'OL

Si la saison s'est terminée dans une certaine allégresse sur le plan sportif pour l'OL, qualifié à minima pour les barrages de Ligue Europa Conférence, les choses sérieuses commencent pour John Textor, attendu le 24 juin prochain devant la DNCG, qui avait prononcé en novembre l'encadrement de la masse salariale, l'interdiction de recrutement et la rétrogradation en Ligue 2 à titre conservatoire. Par ailleurs l'OL est également menacé par l'UEFA, là aussi pour ses finances défaillantes, et pourrait se voir signifier une exclusion des coupes d'Europe. L'instance européenne et le club discutent d'un accord négocié avec une amende de plusieurs millions d'euros pour éviter d'en arriver à cette conclusion. A quelques semaines de ce passage décisif, le club rhodanien a connu une autre mésaventure. Comme indiqué par Olym-

pique-et-Lyonnais et Le Progrès, l'URSSAF a engagé une procédure contre l'OL ce vendredi pour des retards de paiements sur des cotisations. Le montant en jeu dépasse les deux millions d'euros, dont une partie aurait déjà été réglée avant l'officialisation de la procédure.

TEXTOR CONFIANT

Alors que l'avenir de l'OL dans l'élite reste incertain, le propriétaire de l'OL affiche toujours son optimisme. "Nous avons pu communiquer activement avec les membres de l'instance, leur présentant les éléments de notre plan d'affaires bien avant notre audience prévue fin juin. Nous avons apprécié le dialogue et sommes parfaitement informés des attentes de la DNCG à l'approche de l'audience. Cette année, il n'y aura pas de surprise. Ils comprennent parfaitement

notre modèle économique et nous savons ce qu'ils attendent de nous. Nous nous réjouissons à l'idée d'une saison 2025-2026 réussie", a affirmé John Textor auprès de L'Équipe cette semaine. L'Américain a plusieurs fois évoqué "l'héritage du passé" pour justifier les difficultés, et notamment un endettement de 540 millions d'euros "net de trésorerie y compris créances et dettes joueurs". La somme est liée au refinancement du stade et à l'argent dû au fond d'investissement américain Ares Management, qui a prêté 400 millions d'euros pour l'acquisition d'OL Groupe par Eagle. Après avoir enregistré 75 millions d'euros de recettes transferts l'hiver dernier, l'OL pourrait être contraint de vendre des joueurs à forte valeur marchande tels que Rayan Cherki et Malick Fofana lors du mercato estival.

BILLETS À SON EFFIGIE, SUPPORTERS ÉNERVÉS

Ronaldo se débarrasse du Real Valladolid

Au classement de la Liga, le Real Valladolid s'est effondré toute la saison 2024-2025. Relégué et bon dernier avec 16 points. Les supporters du Real Valladolid reprochent à la légende brésilienne, Ronaldo, la descente en deuxième division du club espagnol. Vendredi, après des mois de tensions, Ronaldo, actionnaire majoritaire du club du Real Valladolid, a donc décidé de le vendre. Et c'est le club lui-même qui l'a annoncé dans un communiqué. Pour autant, il reste à faire valider cette cession par le Conseil supérieur des Sports. "Le président du conseil d'administration et actionnaire majoritaire du Real Valladolid, Ronaldo Luis

Nazario de Lima, annonce la signature d'un accord pour le transfert de sa participation majoritaire à un fonds d'investissement nord-américain, avec le soutien financier d'un fonds européen", a écrit le club du Real Valladolid. Propriétaire du club du Real Valladolid depuis 2018, le passage de Ronaldo est considéré comme un échec. En effet, le club connaît sa troisième descente sur ses cinq dernières saisons. Et ça, les supporters du club l'ont bien fait savoir. Début mai, lors de la réception du FC Barcelone, les supporters blanquioletas ont lancé 60.000 faux billets de 500 euros sur la pelouse. Un total de 30 millions d'eu-

ros, symbolisant l'investissement du Brésilien, avec sur chaque billet, la tête de la légende brésilienne et un message explicite: "Ronaldo, rentre chez toi". Depuis ces dernières années, l'implication du brésilien n'a cessé d'être remise en cause. Les supporters ont d'ailleurs longtemps remarqué son absence au stade. Le dernier scandale en date: Ronaldo à la sortie d'un restaurant visiblement en état d'ébriété, le soir de la défaite de son club, face au Barça, match auquel il ne s'était, encore une fois, pas rendu. Les supporters demandaient depuis quelques semaines sa démission. Leur vœu a visiblement été exaucé.

BAYER LEVERKUSEN Liverpool en passe de faire signer Wirtz



Vers un virage à 360° dans le dossier Florian Wirtz ? Un temps annoncé très proche du Bayern Munich, l'international allemand pourrait finalement prendre la direction de Liverpool. Selon plusieurs médias anglais dont The Athletic, les Reds ont accéléré dans ce dossier. Le joyau du Bayer Leverkusen (22 ans) se serait déjà rendu dans le nord-ouest de l'Angleterre pour chercher une maison en cas de transfert dans les semaines à venir. D'après The Athletic, le Bayern est désormais convaincu qu'il n'obtiendra pas la signature de Wirtz cet été. Liverpool, de son côté, doit encore s'entendre avec Leverkusen. Les Reds n'étaient pas les seuls en Premier League à se pencher sur le cas. Un temps intéressé pour remplacer Kevin De Bruyne, Manchester City a vite jeté l'éponge en raison de l'opération jugée trop onéreuse, la clause libératoire étant évaluée aux alentours de 125 millions d'euros. Le nom de Wirtz a également circulé au Real Madrid, où son ancien coach Xabi Alonso va prendre les rênes des Merengue après le départ de Carlo Ancelotti.

LES MOTS FLÉCHÉS

1. Cesser de travailler.
2. Prendra le dessus.
3. Agent dans le transport.
4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
5. Pourvue d'une amorce.
6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
8. Sortie d'âne.
9. Pas davantage. Prénom féminin.
10. Mis en couleur.
11. Met les voiles. Fut contraint.
12. Bien possédés. Groupe de militants.

CABINE DE TRAIN		ABSOLU- MENT IN- TOUCHA- BLE		PRÉNOM DE FERRE		MAISON DE LA BANDOUSE		C'EST ELLE QUI TRANCHE		BRUIT DE MOTEUR	
MORCEAU MUSICAL		RÉFUTERA		ALLURE DE CHEVAL				BOU- QUINER		CROQUER POUR RIRE	
						À BRISER POUR PLUS DE CHALEUR					
MÉTÉO LOCALE						DISQUE					
BOISSON AVANT L'ENTRÉE											
					COUVRIRA D'UN MÉTAL JAUNE						
ANGLE DE MURS						AXE DE BREST À STRAS- BOURG			TERMI- NAISON VERBALE		
RAVARD BRÉSILIEN											
									C'EST AUSSI CELA		
DES ESPIONS À L'AMÉ- RICAIN		CRI DE LOUANGE ET DE JOIE						GARÇON DE BOX			
								INSTRU- MENT EN FORME DE LETTRE			
MILLI- LITRE								ACTIONNÉ			
IL REHAUSSE LE GOUT										PETITE SURFACE DE TERRAIN	
			RESTE AU MÊME NIVEAU		SADI OU LAZARE		COMPRI- SES	C'EST DU RADIUM			
DÉSA- MORCER					FAIT COMME LE CERF		DIVISÉE EN PAR- CELLES	SOCIÉTÉ ANONYME			
MÉDIA EUROPÉEN											
			TERMINAL DE VOYA- GEURS DU CIEL								
			TSIGANE								
REJET D'UN ARBRE	PRÉS- SANTÉ										
	CHROME AU LABO										
					ON LA GAVE POUR SON FOIE						
ENSEM- BLES DE FEUILLES											

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BENEFICE	BETON	CAME	CARNE	CHANCE	COMPRIMER	CONTROLE	DECISIF	DOPER			
FLAN	INCINERER	INFINI	JETON	MEDIOCRE	MIROITER	MONOME	MORSE	OBTENIR			
ROSBIF	RUFFIAN	SEME	SIMIEN	SQUAW	TRAVESTIR						
E	F	E	T	I	R	O	S	B	I	F	C
L	I	C	R	N	E	I	E	E	R	O	R
O	S	I	A	C	M	T	R	E	M	E	N
R	I	F	V	I	O	I	T	P	P	A	E
T	C	E	E	N	N	I	R	O	I	W	C
N	E	N	S	E	O	I	D	F	L	A	N
O	D	E	T	R	M	T	F	E	R	U	A
C	M	B	I	E	O	U	E	N	M	Q	H
E	O	M	R	R	R	M	E	J	I	S	C

DÉCÈS DE MOHAMED LAKHDAR-HAMINA

Une légende du cinéma algérien s'en va

Le réalisateur et producteur algérien Mohamed Lakhdar-Hamina est mort vendredi 23 mai 2025 à son domicile d'Alger, à l'âge de 95 ans. Sa disparition marque la fin d'un chapitre essentiel de l'histoire du cinéma algérien, africain et mondial. Il était le seul cinéaste arabe et africain à avoir reçu la Palme d'or au Festival de Cannes, en 1975, pour Chronique des années de braise. Il sera inhumé ce samedi 24 mai au cimetière de Sidi Yahia à Alger, après la prière d'El Asr.

Samy Terki

Né le 26 février 1934 à M'Sila, il est issu d'une famille de paysans modestes. Après avoir étudié à l'école d'agriculture, il part en France, à Antibes, où il rencontre celle qui deviendra son épouse, avec laquelle il aura quatre fils. Sa vie est marquée par la guerre d'indépendance. En 1958, alors qu'il est appelé par l'armée française, il choisit de rejoindre la résistance algérienne à Tunis. Son père avait été enlevé, torturé et tué par les militaires français. À Tunis, il découvre l'univers du cinéma en travaillant dans les actualités cinématographiques. Il apprend le métier sur le terrain, sans formation académique. Il commence sa carrière de réalisateur en 1964 avec le documentaire Mais un jour de novembre. En 1966, il réalise Le Vent des Aurès, son premier long-métrage de fiction. Le film, centré sur une mère à la recherche de son fils arrêté par l'armée française, est sélectionné au Festival de Cannes et reçoit en 1967 le Prix de la première œuvre. Cette récompense attire l'attention sur un cinéma algérien encore jeune, mais déjà engagé. En 1975, Chronique des années de braise lui vaut la Palme d'or à Cannes. Le film retrace, en six tableaux, la montée progressive du peuple algérien vers la révolte, de 1939 jusqu'au déclenchement de la guerre de libération en 1954. Cette fresque historique, d'une durée de près de trois heures, aborde la pauvreté, la colonisation, les soulèvements populaires et la prise de conscience politique. C'est la seule Palme d'or jamais attribuée à un cinéaste du monde

arabe et africain. Au total, Mohamed Lakhdar-Hamina a réalisé sept long-métrages de fiction : Le Vent des Aurès (1966), Hassan Terro (1968), Décembre (1973), Chronique des années de braise (1975), Vent de sable (1982), La Dernière Image (1986) et Crépuscule des ombres (2014). Ce dernier film, projeté quarante ans après sa Palme d'or, revient sur les violences de la guerre d'Algérie à travers le regard d'un ancien militaire français. Il n'a jamais cessé de filmer l'histoire et les blessures de son pays. Son œuvre a souvent été saluée dans les grands festivals. Il a été sélectionné à Cannes à quatre reprises, une rareté pour un réalisateur du Sud. Il est considéré comme l'un des derniers grands cinéastes épiques et lyriques. Son cinéma, tourné vers la mémoire collective, mêle récit historique et regard humaniste. Son style se caractérise par des plans larges, une direction d'acteurs sobre et une narration en tableaux. Il a influencé plusieurs générations de cinéastes en Algérie et ailleurs. En mai 2024, un hommage lui a été rendu à Cannes avec la projection en version restaurée 4K de Chronique des années de braise dans la section «Cannes Classics». Il était alors le plus ancien lauréat vivant de la Palme d'or. Dans un message de condoléances, le président Abdelmadjid Tebboune a salué la mémoire d'un «géant du cinéma mondial», rappelant que ses films avaient permis de «faire connaître à l'humanité les souffrances et les luttes du peuple algérien». Le chef de l'État a également souligné son engagement politique et artistique pendant la guerre de libération.



Il l'a qualifié de «moudjahid digne», ayant œuvré par l'image à la libération de son pays. Mohamed Lakhdar-Hamina laisse un héritage cinématographique rare et précieux. «Nous

rendons hommage à une mémoire, à une conscience et à une œuvre qui à travers l'art a su porter la voix d'un peuple, l'histoire d'une lutte et l'âme d'un continent», avait déclaré

son fils lors du festival de Cannes. Il restera dans l'histoire comme celui qui a donné au peuple algérien une voix dans les grandes salles du monde. **S. T.**

Ballalou mise sur les étudiants pour porter l'économie culturelle

À l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée chaque année le 19 mai, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, jeudi 23 mai 2024, une rencontre nationale à l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger, placée sous le thème : «La créativité de l'étudiant, levier de l'économie culturelle». Cet événement s'inscrit dans le cadre de la commémoration du mouvement du 19 mai 1956, date à laquelle des centaines d'étudiants algériens avaient quitté les bancs de l'université pour rejoindre les rangs de la lutte armée contre le colonialisme français. Lors de cette rencontre, le ministre a rappelé l'importance de cette date historique. «Les étudiants algériens ont écrit, un certain 19 mai 1956, une page glorieuse de notre histoire de lutte, en répondant à l'appel de la patrie et en quittant les bancs de l'école pour rejoindre les lignes de front de la Révolution de libération», a déclaré M. Ballalou. Il a ajouté que les étudiants d'aujourd'hui, notamment ceux issus des écoles d'art et de patrimoine, «poursuivent ce parcours avec le pinceau, la mélodie, l'image et l'identité immortelle». S'exprimant devant les représentants

des établissements de formation artistique du pays, le ministre a affirmé que le slogan de cette journée «porte des significations importantes et exprime une vision stratégique à laquelle nous croyons et que nous œuvrons à concrétiser». Il a insisté sur le rôle central de la jeunesse dans la construction de l'économie culturelle en Algérie. «L'Algérie nouvelle que nous construisons ensemble a besoin de l'énergie, de l'innovation et de la créativité de ces étudiants pour être des partenaires actifs dans une économie culturelle qui reflète notre profondeur civilisationnelle et notre richesse humaine», a-t-il déclaré. Parmi les principales annonces de la journée, le ministre a confirmé le retour du Festival national des écoles de formation, événement artistique qui réunira les étudiants des différentes institutions pour des concours et des productions culturelles. Ce festival, suspendu depuis plusieurs années, a pour objectif de valoriser la production des jeunes artistes formés dans les écoles relevant du ministère de la Culture. Le ministre a également annoncé la création prochaine de l'Orchestre de l'étudiant, un projet national regroupant des étudiants en

musique issus des différents instituts de formation artistique. Cet orchestre sera, selon ses mots, «un projet national fédérateur destiné aux étudiants en musique issus des différents instituts». Dans le même cadre, M. Ballalou a évoqué la création et le renforcement de clubs scientifiques et culturels au sein des écoles supérieures et des instituts artistiques, afin d'en faire «des espaces d'échange de connaissances et de promotion de la créativité et de l'innovation». La rencontre a également donné lieu à une exposition artistique, réalisée par les étudiants des établissements de formation relevant du secteur de la culture. Les œuvres présentées comprenaient des maquettes modernes, des peintures historiques retraçant les différentes étapes de la résistance algérienne à la colonisation française, ainsi que des performances musicales mettant en valeur le patrimoine musical algérien, arabe et international. Des tableaux ont illustré, entre autres, la révolte populaire de 1830, les insurrections du XIX^e siècle, la guerre de libération nationale et les figures emblématiques de la lutte anticoloniale. Les performances artistiques ont couvert plu-

sieurs styles, allant du chaâbi au classique occidental, en passant par les musiques traditionnelles africaines et méditerranéennes. L'objectif de cet événement, selon les organisateurs, est de montrer que les étudiants des écoles d'art ne sont pas seulement des apprenants, mais aussi des créateurs capables de contribuer à l'économie nationale par leur production culturelle. Cette rencontre intervient dans un contexte où le ministère de la Culture cherche à repositionner les établissements de formation artistique au cœur de la stratégie culturelle nationale. En misant sur la jeunesse, la formation et la création artistique, le ministère entend faire de ces écoles de véritables viviers de talents et de projets culturels. L'événement s'est clôturé par une visite des expositions et une série de représentations musicales et visuelles réalisées par les étudiants eux-mêmes. M. Ballalou a salué la qualité des productions et a réaffirmé l'engagement de son ministère à soutenir et accompagner les jeunes artistes algériens dans leurs parcours de formation et de création. **S. T.**

16

●

Alger20°

●

Ouargla21°

●

Oran19°

●

Constantine19°

FADJR03:53

DOHR12:45

ASR16:35

MAGHREB19:56

ISHA21:31

DISPONIBILITÉ DE L'EAU POTABLE DURANT L'AÏD EL-ADHA

LES INSTRUCTIONS DU MINISTRE DERBAL

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé hier une réunion d'évaluation au siège du ministère, consacrée au suivi des préparatifs liés à l'Aïd el-Adha. « Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques visant à évaluer le niveau de préparation du secteur à l'échelle locale, notamment en ce qui concerne la disponibilité

des ressources en eau et des équipements nécessaires durant cette période », indique un communiqué du ministère. À cette occasion, M. Derbal a insisté sur la nécessité de faire preuve de vigilance et d'un état d'alerte permanent à tous les niveaux, tout en assurant les meilleures conditions en matière de ressources hydriques, de moyens

humains et matériels, et en garantissant la continuité du service durant les jours de l'Aïd. Le ministre a également appelé à renforcer les contacts avec les citoyens et à adopter des comportements responsables dans la consommation d'eau, afin de préserver cette ressource vitale et d'assurer une distribution équitable et efficace.

YASMINA KHADRA

OBTIENT LE TROPHÉE

LITTÉRAIRE DU CMDA

Le Conseil mondial de la diaspora algérienne (CMDA) a décerné, vendredi à Paris, son trophée littéraire au romancier Yasmina Khadra. La cérémonie s'est déroulée en présence de sept cents Algériennes et Algériens venus des quatre coins de la planète, a annoncé l'écrivain algérien, connu et reconnu mondialement.

M.M.

UN HAUT

RESPONSABLE

DU CANADIEN CCC

CHEZ LE CREA

Le président du Conseil pour le renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu hier Boris Jacouty, directeur du développement des affaires et des infrastructures au sein de la Corporation commerciale canadienne (CCC). « Cette rencontre a constitué une occasion propice pour échanger autour du climat des affaires en Algérie et explorer les opportunités de collaboration économique entre les deux pays. Les discussions ont porté sur la mise en place de partenariats stratégiques gagnant-gagnant, visant à renforcer les échanges commerciaux et à promouvoir une coopération durable dans divers secteurs clés », indique un communiqué du CREA, qui précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus du CREA pour attirer des investissements étrangers et dynamiser l'économie nationale à travers des alliances internationales mutuellement bénéfiques. Le président du Conseil pour le renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a reçu ce jour M. Boris Jacouty, directeur du développement des affaires et des infrastructures au sein de la Corporation commerciale canadienne (CCC).

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 25 MAI 2025 // N°1081 //PRIX 20 DA

LIGUE 2 AMATEURS

L'ESBA reçoit son trophée

Le champion de la Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest, a reçu, hier, son trophée qui lui a été remis par la Ligue nationale amateur.

La cérémonie s'est déroulée au stade Mokrani de Ben Aknoun, en présence de toute la famille de l'Etoile de Ben Aknoun, mais aussi de nombreuses personnalités du football national, dont l'ancien joueur de l'équipe du FLN, Mohamed Maouche, l'ancien joueur et entraîneur de la JS El Biar et ex-DTN, Boualam Laroum, l'ancien joueur et entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zegdoud, ainsi que d'autres invités de marque. Le club algérois, faut-il le préciser, a été doublement consacré, puisqu'en plus de l'accession de l'équipe première, c'est aussi l'équipe réserve (U 21) qui s'est mise en évidence en décrochant le titre de cette catégorie. Aux anges après cette deuxième montée en Ligue 2, l'entraîneur Mohamed



Bachir Manaâ, qui s'est exprimé à l'Express, a avoué que c'était un sacre très mérité

après les sacrifices consentis tout au long de l'année. « Nous étions décidés à faire accéder

l'équipe à nouveau et nous nous sommes fait la promesse de réussir ce pari », dira le coach des Rouge et Noir, qui expliquera que tout le monde a fait ce qu'il fallait. À la question de savoir si l'équipe avait retenu la leçon après avoir rétrogradé la saison dernière, il avouera que l'ESBA devra, en effet, voir ce qui n'a pas marché pour l'éviter et donc réussir le maintien. De son côté, le président de la section football, Sekouti Nouredine, expliquera que son équipe fera tout pour réussir une meilleure saison, ajoutant que le club devrait élire domicile au stade du 5 juillet si le Mouloudia d'Alger rejoint son stade Ali Ammar de Douera.

Marouane A.

CONCOURS SUR LA CYBERSÉCURITÉ : DE JEUNES TALENTS EN HERBE DISTINGUÉS

Les 3 équipes lauréates du concours sur la cybersécurité (CTF El Djazair), organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont été distinguées hier, à Alger. Au terme de ce concours s'inscrivant dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, une séance de dialogue sur la souveraineté numérique a été organisée avec des jeunes. Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supé-

rieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, et la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, ont été présents. Hidaoui a affirmé l'attachement du CSJ à investir dans le potentiel des jeunes au titre d'une

approche participative de nature à encourager leur participation dans tous les domaines d'intérêt général, y compris la cybersécurité et la souveraineté numérique. Hidaoui a salué, dans ce sens, l'initiative visant à « assurer une mobilisation qualitative des jeunes pour relever les défis, dont celui de la lutte contre la cybercriminalité ». Plus de 1 400 jeunes ont souhaité participer à ce concours, preuve s'il en est du «

grand intérêt » porté par cette catégorie au domaine technologique et aux avancées numériques, a-t-il soutenu, précisant que 300 jeunes avaient été retenus. De son côté, Zerrouki a annoncé « l'intégration de 30 jeunes parmi les participants dans des établissements relevant de son secteur afin de les encourager et de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs compétences dans ce domaine ».

ELLE TENTAIT D'INTRODUIRE UN FAUX REPRÉSENTANT DU SAHARA OCCIDENTAL À L'IS

L'OCCUPATION MAROCAINE ÉCHOUE LAMENTABLEMENT

Le plan de l'occupation marocaine échoue lamentablement au niveau de l'Internationale socialiste. Citant des sources fiables au sein de l'organisation, l'agence de presse sahraouie (SPS) rapporte, hier, que les efforts suspects menés par l'occupation marocaine pour introduire un faux représentant du Sahara occidental à l'Internationale socialiste (IS) ont échoué. L'échec de l'occupation marocaine fait suite à une série de contacts intensifs menés par la délégation du Front Polisario avec des amis et alliés au sein de l'Internationale socialiste, en plus de multiples rencontres avec des acteurs concernés par cette question. L'État occupant, en violation flagrante des règlements internes et des contrôles procéduraux suivis au sein de l'Internationale socialiste, avait pous-

sé ce parti à une session tenue dans la capitale de l'occupation marocaine, Rabat, indique SPS, notant que cette démarche a été introduite sans en informer le Front Polisario, en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui, reconnu au sein de l'organisation et par la communauté internationale depuis des décennies.

RETRAIT DE LA FAUSSE

REPRÉSENTATION DU SAHARA

OCCIDENTAL

La fausse représentation du Sahara occidental a été introduite à travers un processus semé d'embûches, dans un contexte de collusion flagrante entre les forces d'occupation et certaines parties au sein du secrétariat de l'Internationale socialiste, note l'agence.

Cependant, les efforts diplomatiques résolus du Front Polisario, soutenus par les forces politiques progressistes au sein de l'organisation, ont abouti à un développement significatif : le retrait de la fausse représentation du Sahara occidental et le gel de son dossier en attendant la conclusion d'une enquête interne sur les violations enregistrées, en vue de la prochaine conférence de l'IS, rapporte encore SPS.

UN COUP POLITIQUE SÉVÈRE

PORTÉ À L'ÉTAT OCCUPANT

Cette décision est considérée comme un coup politique sévère porté à l'État occupant, qui a cherché par cette manœuvre à créer une représentation alternative qui ne jouit ni de légitimité

populaire ni de reconnaissance internationale.

Il s'agit d'une tentative ratée de perturber le paysage politique au sein de l'organisation et d'obscurcir la vérité établie selon laquelle le Front Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui, souligne SPS. Le Front Polisario, tout en saluant cette position responsable au sein de l'Internationale socialiste, affirme que les tentatives de l'occupation d'acheter des positions politiques ou de faire avancer des plans trompeurs ne l'empêcheront pas de poursuivre sa lutte légitime, ajoute la même source, affirmant que le Front Polisario restera fidèle aux sacrifices de son peuple et à sa position ferme dans les forums internationaux.